

DANS UN REPORTAGE DIFFUSÉ SUR LA CHAÎNE DE TÉLÉVISION PUBLIQUE

Said Chengriha : Les frontières de l'Algérie sont une ligne rouge

P3

MAE SAHRAOUI

L'occupant marocain falsifie les faits pour couvrir ses violations

P15

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

Les attaques marocaines étaient préméditées

P4

COUR DE BLIDA

18 ans de prison ferme contre Abdelmoumène Khalifa

P3



PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune "achève le protocole de soins prescrit"

Le staff médical accompagnant le président de la République Abdelmadjid Tebboune, qui séjourne dans un hôpital allemand spécialisé, a souligné que le président Tebboune a "achevé le protocole de soins prescrit et subit actuellement les examens médicaux post-protocole", a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République. "En application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant l'information de l'opinion publique sur l'évolution de son état de santé, le staff médical l'accompagnant assure que Monsieur le Président a achevé le protocole de soins prescrit et subit actuellement les examens médicaux post-protocole", a indiqué le communiqué. Aucune forme de précision n'a été communiquée sur l'état de santé du Président après le traitement ni sur la date de son retour au pays. La seule certitude est que le Président séjourne toujours dans un hôpital allemand alors que des médias annonçaient son retour.

P3

COMPÉTITION DES TIC DE HUAWEI

Deux équipes algériennes décrochent la première place

Deux équipes estudiantines algériennes ont décroché la première place au concours mondial de Huawei spécialisé dans le domaine des Technologies de l'Information et des Télécommunications (TIC), a indiqué hier un communiqué de Huawei Algérie.

"Pour la deuxième année consécutive, des étudiants algériens ont décroché samedi la première place au concours mondial de Huawei spécialisé dans le domaine des Technologies de l'Information et des Télécommunications, ICT Compétition 2020", a précisé la même source. La distinction de deux équipes composées d'étudiants algériens a eu lieu lors de la finale mondiale du concours Huawei ICT Compétition, lancée le 6 novembre à Dongguan en Chine. Il s'agit d'un événement de haut niveau destiné aux étudiants du monde entier, et qui s'est tenue via visioconférence, ajoute le communiqué. Selon l'Entreprise, la première équipe de "Network" a décroché le "Grand Prize", qui est plus important que la première place, tandis que la deuxième en "Cloud" a été classée première de sa catégorie.

P5

Régions

BECHAR

Ouverture prochaine d'un nouveau village touristique à Taghit

P8

ORAN

Programme de plantation d'arbres à valeur économique

P9

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

860 nouveaux cas, 434 guérisons et 15 décès

P3

FAWZI DERRAR (DIRECTEUR DE L'INSTITUT PASTEUR)

"Le scanner n'est pas efficace pour diagnostiquer le Coronavirus en hiver"

P2

ASIE DU PACIFIQUE

Quinze pays signent un accord de libre-échange

P5

Sport

FOOT / QUALIF. CAN-2021 (GR. H)
ZIMBABWE-ALGÉRIE

Les "Verts" veulent terminer le boulot à Harare

P13



Brèves

FAWZI DERRAR (DIRECTEUR DE L'INSTITUT PASTEUR)

“Le scanner n'est pas efficace pour diagnostiquer le Coronavirus en hiver”

L'utilisation des scanners peut ne pas être efficace en hiver pour diagnostiquer le coronavirus, a affirmé hier le Dr de Fawzi Derrar, directeur de l'Institut Pasteur d'Alger. Selon ses explications lors de son passage sur la radio hier, le Dr Derrar a indiqué que le diagnostic par scanner donne les mêmes résultats que celui d'autres maladies. L'invité de la radio a souligné aussi qu'il existe un nouveau modèle de tests de la PCR plus efficace pour la détection de la COVID-19, et l'Algérie recevra 10 000 unités dans les prochains jours. Par ailleurs, le directeur de l'Institut Pasteur a souligné que l'Algérie traverse une deuxième vague et le nombre de cas risque de connaître une hausse notamment avec la période hivernale, pour se stabiliser en décembre. S'agissant du vaccin contre la grippe saisonnière, Derrar a réaffirmé qu'il n'est pas efficace contre le Coronavirus et ne protège pas contre les contaminations ou les infections à la Covid-19.

R.N

SÉTIF

Décès de la professeure Zoubida Zaïdi

La professeure et chercheuse en épidémiologie à la Faculté de médecine de l'Université Ferhat-Abbas (Sétif-1), Zoubida Zaïdi, est décédée hier des suites d'une infection par le nouveau coronavirus, ont révélé des responsables de l'université. La chercheuse, âgée de 55 ans, a rendu l'âme à l'hôpital militaire régional universitaire "colonel Abdelali-Benbatouche" de la wilaya de Constantine, où elle a été admise à la suite de la dégradation de son état de santé, ont indiqué les responsables. Originaire de la wilaya de Sétif, Zoubida Zaïdi était une chercheuse de renommée internationale et dont les travaux ont fait l'objet de 22 000 citations, a-t-il précisé. La défunte sera inhumée après l'accomplissement de la prière mortuaire à la cour du Centre hospitalo-universitaire "Mohamed Abdennour-Saâdna" de Sétif, où une minute de silence sera observée à sa mémoire, est-il indiqué de même source.

R.N

LABORATOIRES D'ANALYSE DE LA QUALITÉ

Rappel des conditions de dépôt des dossiers

Le ministère du Commerce informe les laboratoires de tests et d'analyses de la qualité, qu'ils peuvent déposer les dossiers de demande d'agrément via l'adresse électronique consacrée à cet effet, soulignant la nécessité de se conformer aux conditions requises dans ce cadre, afin de protéger le consommateur, a indiqué un communiqué du ministère. "Le ministère du Commerce informe tous les laboratoires prestataires de services et autorisés en vertu du décret n°14-135 d'avril 2014 définissant les conditions d'ouverture et d'exploitation des laboratoires de tests et d'analyse de la qualité qu'ils peuvent déposer les dossiers de demande d'agrément, selon leur spécialité", a précisé le communiqué publié par le ministère sur sa page Facebook. Les dossiers de demande d'agrément doivent inclure les documents stipulés dans les dispositions de l'article 5 du décret exécutif n°13-302 de septembre 2013, définissant les conditions et les modalités d'agrément des laboratoires pour la protection des consommateurs. Le ministère a consacré une adresse électronique aux opérateurs pour déposer les dossiers de demande d'agrément : dgcef.lab@commerce.gov.dz.

FACE À LA COVID-19

Les malades chroniques, sujets à risque

La cheffe de service de diabétologie au Centre hospitalo-universitaire (CHU), Mustapha Pacha, Pr. Malha Azzouz, a indiqué hier que les malades chroniques étaient plus à risque de développer des complications au nouveau coronavirus (covid-19) notamment les patients diabétiques.



S'exprimant à l'occasion de la Journée mondiale du diabète, célébrée le 14 novembre de chaque année, Pr. Azzouz a affirmé qu'en dépit de la consécration d'un service pour la prise en charge des diabétiques atteints de la covid-19, cette catégorie nécessite un effort supplémentaire de la part des staffs médical et paramédical, au regard du risque de développer des complications à ce virus, en sus de leur souffrance d'autres pathologies dont l'obésité et l'hypertension". La spécialiste a appelé, à cet effet, tous les diabétiques à faire preuve de "vigilance et à respecter les gestes barrières". Elle a également exhorté les patients diabétiques à "maintenir leur équilibre glycémique pour éviter toute sorte de complications qui sont, en effet plus dangereuses que le diabète lui-même, citant à titre d'exemple,

les maladies cardiovasculaires, l'hypertension, l'obésité, l'insuffisance rénale et les dysfonctionnements oculaires". De son côté, le chef du service de Médecine interne à la clinique Arezki Kehal relevant de l'établissement public hospitalier (EPH) Birtraria (Alger), Pr. Ammar Tebalbia, a fait savoir "que la hausse des cas confirmés à la covid-19 a suscité une réticence chez les malades chroniques à venir consulter au niveau de l'établissement", soulignant que "lors de cette période marquée par une augmentation des cas, les patients ont bénéficié de consultations à distance ainsi que de prescriptions de médicaments et des conseils nécessaires". S'agissant de l'hospitalisation des malades chroniques au niveau de l'unité covid-19 au même établissement, le Pr. Tebalbia a affirmé qu'ils représentaient 35% des patients

atteints du nouveau coronavirus, précisant que le taux de mortalité enregistré était "faible". Pour sa part, le chef du service Epidémiologie et médecine préventive au CHU Frantz-Fanon (Blida), Pr. Abderrezak Bouamra, a indiqué qu'un malade sur quatre des patients covid-19 est atteint du diabète, déclarant "bien qu'il n'y avait pas de décès parmi ces patients, leur état de santé était vraiment critique, vu les complications de la pathologie". Par ailleurs, le président de l'association des diabétiques d'Alger, Fayçal Ouhada, a déploré "le manque de prise en charge des patients, au vu de la propagation de la pandémie", relevant "une absence" du vaccin antigrippal au niveau de plusieurs pharmacies d'officine notamment à Alger.

APS

PR RACHID BELHADJ

Le CHU Mustapha a enregistré samedi 11 décès liés au Coronavirus

Le CHU de Mustapha enregistre une hausse des hospitalisations pour cause de Coronavirus, mais aussi une hausse dans le nombre des décès. Rien que le 14 novembre, 11 décès ont été recensés au sein de ce CHU. « Nous assistons depuis plus d'une semaine à une forte demande au niveau des hospitalisations notamment en réanimation, suite à la hausse de la virulence du virus donnant plus de contaminations et de cas graves » a déclaré à la radio le professeur Rachid Belhadj, directeur des activités médicales et paramédicales au CHU Mustapha Bacha. « Nous avons enregistré aussi une hausse de la demande pour l'oxygène

», le fait que « la majorité des cas hospitalisés nécessite de l'oxygène » a-t-il indiqué. Ce qui est encore inquiétant, selon le Pr Belhadj, est la hausse du nombre de décès, « ce qui nous impose à adopter d'autres stratégies » a-t-il souligné. « Rien que pour la journée du 14 novembre, nous avons enregistré 11 cas de décès au CHU de Mustapha Bacha » a-t-il affirmé. S'agissant des cas de contamination, le professeur a indiqué que les personnes âgées sont les plus touchées, mais aussi le personnel médical qui est fortement exposé au risque de virus. « Nous avons entre 20 à 30 cas du personnel médical contaminés par jour » a-t-il

encore affirmé, mais ça « reste des contaminations extrahospitalier ». Ce qui pénalise davantage l'effectif médical qui est déjà sous la pression. Face à cette situation, le Professeur Belhadj a appelé la population à faire plus attention pour ne pas augmenter les contaminations, face à cette pandémie qui risque d'être « constante dans le temps et menaçante vis-à-vis des personnes » qui nous entourent. Le professeur a suggéré à ce que l'Etat reste à l'écoute du personnel médical et à l'assister, jusqu'à ce qu'on arrive à faire face à cette pandémie qui est unique et inquiétante.

RN

COVID—19

Le Snapo annonce le décès de trois pharmaciens

Le Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo) annonce le décès de trois pharmaciens, durant ces trois derniers jours. « Il y a juste deux jours, nous perdions un pharmacien d'officine à Ain Touta, wilaya de Batna, Rochdi Chaghi. Aujourd'hui, (hier ndr) nous perdons un autre pharmacien d'officine, exerçant à Médéa, Baradaï Abdelkader et également un autre pharmacien d'officine de Blida,

Taane Ahmed. Ils sont tous les trois morts des suites d'une atteinte à la covid-19 », indique le Snapo. Il faut dire que tous les professionnels de la santé confondus sont les plus exposés à être contaminés par le Coronavirus Covid-19 en Algérie. La distanciation d'un mètre, entre le comptoir et les clients, est l'unique mesure de protection dont dispose les pharmaciens, selon le Snapo.

Dans ce sens, le Snapo a lancé à maintes reprises un appel à tous les bureaux de wilayas du syndicat de se lancer dans la solution locale pour la dotation en masques. Ainsi, le syndicat encourage ses confrères, en rappelant qu'ils sont en première ligne et très exposés ; et que l'union est leur seule option afin de surmonter cette crise sans perdre leurs collègues.

R.N

COUR DE BLIDA

18 ans de prison ferme contre Abdelmoumène Khalifa

Le juge du tribunal criminel près la Cour de justice de Blida a prononcé hier 18 ans de prison assortie d'une amende d'un million de dinars algériens à l'encontre de l'accusé principal dans l'affaire Khalifa Bank, Abdelmoumène Khalifa, ancien P-dg du Groupe Khalifa.



Invités à dire leur dernier mot par la présidente du tribunal avant les délibérations, les accusés ont remercié le tribunal de leur avoir permis de "s'exprimer en toute liberté contrairement au procès de 2015", demandant leur "acquittement des accusations montées de toutes pièces contre eux", leur réhabilitation et la mainlevée sur leurs biens acquis avant de rejoindre le Groupe Khalifa. L'accusé principal Abdelmoumène Khalifa, actuellement en détention, a exprimé son "souhait de voir la vérité éclater cette fois-ci, après 14 années passées en prison pour des accusations montées contre lui par l'ancien système", sollicitant du tribunal à rendre des jugements "équitable cette fois-ci". Abdelmoumène Khalifa est poursuivi pour les chefs d'inculpation de « constitution d'association de malfaiteurs », « falsification de documents officiels et usage de faux », « vol en réunion, escroquerie, abus de confiance et corruption », « falsification de documents bancaires », et « banqueroute frauduleuse ».

Pour rappel, mercredi dernier, le Procureur général, Zoheir Talbi, a demandé la perpétuité à l'encontre l'accusé principal, et la confiscation de l'ensemble de ses biens saisis dans le cadre de cette affaire. Il a également requis, contre le même accusé, la privation de

ses droits civiques durant une période de dix ans ainsi que la saisie de tous ses biens résultant des délits pour lesquels il est poursuivi et l'interdiction de toute activité en relation avec les accusations portées contre lui durant dix ans, notamment, celles liées à la création d'entreprises ou de banque ou l'occupation de postes dans des institutions publiques.

Contre les 11 autres accusés, le procureur général a requis des peines allant de 4 à 20 ans de prison pour les chefs d'inculpation "association de malfaiteurs", "banqueroute", "vol qualifié", "faux et usage de faux", "abus de confiance", "corruption" et "abus d'influence". En 2015, Abdelmoumène Khalifa a été condamné par le tribunal criminel près la Cour de Blida à une peine de 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA avec confiscation de l'ensemble de ses biens.

LA DÉFENSE A PLAIDÉ L'INNOCENCE TOUTS AZIMUTS

Le collectif d'avocats du principal accusé Abdelmoumène Khalifa a nié toutes les inculpations portées contre son client, des charges, selon lui, "montées de toute pièce pour des motifs politiques", alléguant que "le sentiment d'insécurité qu'il ressentait pour plusieurs

considérations et la peur de ne pas bénéficier d'un procès équitable ont empêché Abdelmoumène Khalifa de se rendre à la justice". La défense de plusieurs autres accusés en liberté, tous présents aux audiences depuis le début du procès, prétend que leurs clients se sont vu arbitrairement privés de leur liberté et leurs biens confisqués pour le simple fait qu'ils étaient des cadres proches du principal accusé dans l'affaire, lui aussi "victime de règlement de compte de l'ancien système". En 2015, l'accusé principal Abdelmoumène Khalifa a été condamné par le tribunal criminel près la Cour de Blida à dix-huit (18) ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un (1) million de DA avec confiscation de l'ensemble de ses biens. Abdelmoumène Khalifa (actuellement en détention), de même que d'autres accusés en liberté, sont poursuivis pour les chefs d'inculpation de "constitution d'association de malfaiteurs, vol qualifié, abus de confiance, falsification de documents bancaires, corruption, abus de pouvoir, banqueroute frauduleuse, faux et usage de faux". Créée en 1998, la banque Khalifa avait été dirigée par Ali Kaci. Le conseil d'administration avait confié, par la suite, la présidence du Groupe à Abdelmoumène Khalifa en sa qualité de Pdg entre 1999 à 2003.

Synthèse : Abir N

Brèves

PRÉSIDENTIE
DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune «achève le protocole de soins prescrit»

Le staff médical accompagnant le président de la République Abdelmadjid Tebboune, qui séjourne dans un hôpital allemand spécialisé, a souligné que le président Tebboune a "achevé le protocole de soins prescrit et subit actuellement les examens médicaux post-protocole", a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République. "En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant l'information de l'opinion publique sur l'évolution de son état de santé, le staff médical l'accompagnant assure que le Président a achevé le protocole de soins prescrit et subit actuellement les examens médicaux post-protocole", a indiqué le communiqué. Aucune forme de précision n'a été communiquée sur l'état de santé du Président après le traitement ni sur la date de son retour au pays. La seule certitude est que le Président séjourne toujours dans un hôpital allemand alors que des médias annonçaient son retour. Pour rappel, Abdelmadjid Tebboune a été évacué vers un hôpital allemand le 28 octobre dernier, pour des « examens médicaux approfondis sur recommandation du staff médical », expliquait la Présidence, qui a confirmé par la suite sa contamination par le Covid-19.

Le 27 octobre, le Premier ministre avait annoncé que le chef de l'Etat Abdelmadjid Tebboune a été admis à l'hôpital militaire d'Ain Naâdjia et qu'il était « dans un état stable ». « Sur recommandation de ses médecins, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune est rentré dans une unité de soins spécialisés de l'hôpital central de l'armée à Aïn Naâdjia à Alger. Son état de santé est stable et n'inspire aucune inquiétude », ont affirmé les services du Premier ministre.

R.N

COUR D'ALGER

Report du procès Ould Abbas et Barkat au 29 novembre

La Cour d'Alger a reporté hier le procès en appel de l'affaire des deux anciens ministres de la Solidarité, Djamel Ould Abbas et Said Barkat au 29 novembre en cours.

La décision du report du procès des deux ministres poursuivis pour détournement, dilapidation de deniers publics, conclusion de marchés en violation de la législation et abus de fonction intervient à la demande de la défense des accusés. Pour rappel, le Tribunal de Sidi M'hamed avait condamné Djamel Ould Abbas et Said Barkat à des peines respectives de 8 ans et 4 ans de prison ferme avec une amende d'un million de DA chacun. Egalement impliqués dans cette affaire, l'ancien Secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, Bouchenak Khelladi, condamné à une peine de 3 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA et l'ancien chef du protocole, Djelloul Said condamné à 2 ans de prison ferme dont une année avec sursis et une amende d'un million de DA, et l'autre ancien secrétaire général du même ministère, Ismail Benhabiles condamné à une année de prison ferme et une amende de 500.000 DA. Le fils de Djamel Ould Abbas, El Ouafi (en fuite à l'étranger), a été condamné à 10 ans de prison ferme, assortis d'une amende d'un million de DA avec émission d'un mandat d'arrêt international à son encontre.

R.N

DANS UN REPORTAGE DIFFUSÉ SUR LA CHAÎNE DE TÉLÉVISION PUBLIQUE

Said Chengriha : Les frontières de l'Algérie sont une ligne rouge

Le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'armée, Said Chengriha, a affirmé que « les frontières nationales de l'Algérie, en particulier les lignes ouest, sud-ouest, sud et sud-est sont une ligne rouge ». Chengriha a déclaré, dans des déclarations diffusées à la télévision publique, avant-hier, samedi, dans le cadre d'un reportage réalisé par le ministère de la Défense nationale, qu'il fallait "suivre le rythme des changements géopolitiques" en maintenant la vigilance à ses plus hauts niveaux, et l'adaptation continue des formations opérationnelles le long des frontières, notamment Ouest, sud-ouest, sud et sud-est. Le ministère de la Défense nationale a confirmé, par le biais du reportage, que « nos défenses sont un roc sur lequel toutes les ambitions seront brisées », ajoutant que « notre sécurité nationale ne se limite pas à nos frontières géographiques, mais est plutôt liée à nos frontières de sécurité qui tiennent compte

des diverses menaces » et que l'Armée nationale populaire « éliminera "les diverses menaces d'où qu'elles viennent." Le ministère de la Défense a déclaré que "les programmes de préparation au combat tiennent compte des conditions et des variables géopolitiques et régionales, ainsi que du développement des systèmes d'armement et de la gestion des opérations militaires". La diffusion du reportage coïncide avec les développements sécuritaires soudains dans la région, après que le Maroc a lancé, vendredi dernier, une attaque militaire dans la zone tampon de Guerguerat contre des civils sahraouis qui manifestaient pacifiquement contre la violation par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu signé en 1991.

Le reportage a affirmé que la question sahraouie est "une cause juste que l'Algérie a défendue et soutenue et soutiendra maintenant et à l'avenir", ajoutant "Nous n'épargnerons aucun effort et n'hésiterons pas un instant à défendre vigoureusement

nos principes, et notre message éternel sur lequel la déclaration de novembre a été fondée est de lutter contre l'oppression et le colonialisme." La question sahraouie est un cas de décolonisation. Le reportage montrait le chef d'Etat-major, présentant les axes les plus importants de la feuille de route qu'il cherchait à incarner sur le terrain, qu'il résumait en « continuer à préparer et à développer les unités de combat de l'Armée nationale populaire afin d'atteindre le niveau d'excellence et de professionnalisme dans tous les domaines et de continuer à travailler sans relâche pour construire une armée forte et moderne capable de performer ses devoirs constitutionnels en toutes circonstances et conditions. Le reportage intitulé « Tout sur l'Algérie », montrait, pour la première fois, l'utilisation par l'armée des missiles balistiques Skander de fabrication russe, en plus des armes terrestres et aériennes lourdes.

M. Be

VIOLATION MAROCAINE DE L'ACCORD DE CESSER-LE-FEU

Le Conseil de la jeunesse espagnole condamne

Le Conseil de la jeunesse espagnole (CJE) a condamné les violations récurrentes par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu, ayant mené aux affrontements armés dans la région entre les forces d'occupation marocaines et l'armée de libération sahraouie, appelant à l'arrêt de la mobilisation des troupes de l'armée marocaine près de la brèche illégale d'El Guerguerat. Dans son communiqué, le CJE a affirmé son appui aux acteurs de la société civile sahraouie et aux manifestations pacifiques qu'ils ont organisées près de la brèche illégale d'El Guerguerat, pour exprimer leurs aspirations et revendiquer leurs droits fondamentaux, garantis par le Droit international. Le CJE a appelé la communauté internationale à garantir les droits du peuple sahraoui dans le cadre du parachèvement du processus de décolonisation des territoires occupés du Sahara Occidental, conformément aux résolutions pertinentes de l'Onu, affirmant son soutien total au peuple sahraoui et à sa lutte menée depuis 45 ans pour le recouvrement de sa liberté et son indépendance, ajoute le communiqué. Le Conseil de la jeunesse espagnole a également appelé le gouvernement espagnol, l'Espagne étant la force administratrice du Sahara Occidental, et les Nations unies à prendre toutes les mesures nécessaires pour appliquer le Droit international et garantir la protection des droits de l'Homme au Sahara Occidental. L'agression marocaine abjecte contre des civils désarmés dans la zone démilitarisée d'El Guerguerat avait suscité une large vague d'indignation et de condamnation internationale, dont celle de l'Association des amis de la RASD qui a affirmé «son soutien total» au peuple sahraoui dans sa lutte pour l'indépendance, appelant les hautes autorités de son pays, très proches du Royaume de Rabat, à revoir leur position car il s'agit de la seule voie de parvenir à une solution politique, dans le respect du droit de décolonisation pour éviter le retour à la lutte armée. Pour sa part, la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD) a dénoncé la poursuite de l'occupation de territoires sahraouis par le Maroc et la privation du peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination, en violation flagrante du Droit international, appelant toutes les organisations similaires à sensibiliser leurs peuples sur la réalité de cette occupation et à renforcer la solidarité et le soutien de la question sahraouie. La Fédération avait dénoncé, samedi, dans un communiqué «la poursuite de l'occupation marocaine du Sahara Occidental et la privation du peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination, en violation flagrante des résolutions de l'Onu et des principes y afférents du Droit international, en réaction à l'agression militaire marocaine menée, vendredi, contre des manifestants sahraouis pacifiques dans la région d'El Guerguerat au sud-ouest du Sahara Occidental.

APS

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

Les attaques marocaines étaient préméditées

Par suite de la violation, le 13 novembre par l'Armée marocaine, de l'accord de cessez-le-feu conclu, en août 1991, avec le Front Polisario, marquée par une agression dans la région de Guerguerat, ce dernier a annoncé la reprise officielle du conflit l'opposant à Rabat.



Intervenant, hier, à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, le président du Comité de solidarité avec le peuple sahraoui, Saïd Layachi, considère qu'on assiste là à un retour «à la case départ» du conflit opposant les deux belgigérants. Il rappelle que les autorités sahraouies n'ont eu de cesse d'attirer l'attention du SG des Nations unies et du Conseil de sécurité sur les violations répétées par le Maroc de cet accord de cessez-le-feu. Cette fois, déclare-t-il, c'est pour protéger leur population contre les attaques de l'Armée marocaine, qu'elles ont été contraintes de répliquer, entraînant de fait une situation de guerre. Selon M. Layachi, ces attaques étaient préméditées. Il en veut pour preuve une récente déclaration du Roi du Maroc, Mohamed VI, menaçant d'une intervention contre les Sahraouis. Ce dernier rappelle que Rabat n'en est pas à sa première violation. Il y en a eu, dit-il, de nombreuses autres, vérifiées et documentées par diverses ONG internationales, parmi les-

quelles il mentionne Amnistie internationale, Human Right Watch, le Parlement Européen, le département d'État Américain ou bien encore le Rapporteur spécial de l'ONU. Il cite, d'autre part, la Cour de justice de l'UE, déclarant «illégales» l'occupation du Sahara Occidental par le Maroc et la commercialisation par celui-ci des produits sahraouis. Si un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui n'a pu être organisé à ce jour, juge M. Layachi, c'est en raison des nombreux blocages du Royaume du Maroc pour l'entraver. Il signale que si le Front Polisario a été amené, à un moment, à arrêter les combats contre l'Armée marocaine, c'est à la seule condition qu'un référendum d'auto-détermination ait lieu au bénéfice du peuple sahraoui. Il note que le Sahara Occidental est enregistré, depuis 1963, par l'ONU, comme pays non autonome, justifiable de l'organisation d'un référendum énoncé par le Droit international et dont la préparation avait été confiée à la Mission des Nations unies pour le Sahara Occidental (Mi-

urso). L'invité tient, par ailleurs, à rappeler que le Maroc n'a eu de cesse à vouloir entraîner l'Algérie dans ce dossier «qui ne la regarde pas, parce qu'elle n'est en rien concernée par ce conflit». De plus, signale-t-il, Rabat n'a pas arrêté de «jouer la montre et la fuite en avant», en entravant notamment les activités de l'envoyé personnel du SG de l'ONU, ainsi que de la Minurso, «qu'il a démantelé il y a quatre ans», persistant, ainsi, à créer des embûches au règlement du dossier du Sahara Occidental. Constatant qu'à ce jour, aucun pays n'a reconnu la situation qui a été créée dans cette région de l'Afrique, le président du Comité de solidarité avec le peuple sahraoui indique que celle-ci n'aurait pu perdurer, depuis 29 années, si le Maroc n'avait bénéficié d'un «puissant» soutien de la part de la France au Conseil de sécurité. Il relève à ce propos, la récente visite effectuée à Rabat par son ministre des AE, Jean-Yves Le Drian, s'interrogeant de savoir s'il s'agit d'une «coïncidence».

Source : Radio nationale

MOUVEMENT SOCIALISTE CHILIEN

Soutien total au peuple sahraoui dans sa lutte

Le Mouvement socialiste "Allendiste" chilien a condamné la violation du cessez-le-feu perpétré vendredi par l'occupant marocain lors d'une attaque militaire contre la population civile sahraouie à El-Guerguerat, réitérant son soutien au peuple sahraoui dans sa lutte légitime contre cette agression militaire marocaine. "L'agression unilatérale du Maroc contre les civils sahraouis dans la brèche d'El-Guerguerat et leur entrée dans le territoire sahraoui libéré pour attaquer militairement des civils sahraouis constitue en fait la fin du cessez-le-feu signé en 1991 entre le Front Polisario et le Maroc", a écrit le Mouvement dans un communiqué publié samedi sur Twitter. Il a souligné que "l'agression marocaine fait partie de la stratégie du royaume d'ignorer les accords de paix", qui sont étroitement liés avec la tenue du référendum d'autodétermination au Sahara occidental. "Dans ce nouveau contexte créé par la ré-

cente agression militaire marocaine, l'Armée populaire de libération de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a su et saura défendre le peuple sahraoui qui se bat avec courage et dignité pour mettre fin à l'occupation illégale du Maroc d'une partie importante de son territoire et ne s'arrêtera pas tant qu'elle n'aura pas réalisé son droit à la liberté et à l'autodétermination", a insisté le mouvement chilien. Vendredi, aux premières heures de l'aube, le Maroc a mené une agression militaire dans la zone tampon d'El-Guerguerat en procédant à l'ouverture de trois nouvelles brèches illégales en violation de l'accord de cessez-le-feu signé en 1991 par les deux parties (Maroc et Front Polisario), sous l'égide de l'ONU. Face à cette nouvelle et grave situation engendrée par l'attaque marocaine contre les civils sahraouis dans la zone d'El-Guerguerat, le Mouvement a lancé, dans son texte, un appel "aux forces et mouvements anti-colonialistes et

anti-impérialistes du monde, aux forces de gauche, révolutionnaires et progressistes, aux organisations de travailleurs et aux mouvements sociaux et populaires d'exprimer et de créer une solidarité active avec la RASD et avec le Front Polisario, dans leur lutte légitime contre le colonialisme et pour parvenir à l'exercice de leur libre autodétermination et indépendance totale". Il a également exigé "la fin des opérations militaires de la monarchie marocaine et le retrait immédiat de ses forces militaires d'occupation de cette région et le respect des accords de cessez-le-feu signés en 1991". Le Mouvement a dénoncé la conduite de quelques pays, notamment des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, qui "apportent soutien et protection au Maroc pour continuer à violer la légalité internationale et bloquer le Plan de paix avec le Front Polisario, signé sous les auspices des Nations unies et de l'Union africaine".

Dans son communiqué, le Mouvement chilien a saisi l'occasion pour lancer un appel à l'adresse du SG de l'ONU, M. Antonio Guterres, et les pays membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité et de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) à "intervenir rapidement pour sanctionner le Maroc suite à son agression militaire contre des civils sahraouis". Il a également réitéré son appel aux "peuples du monde, les forces politiques de gauche et progressistes organisées au Forum de Sao Paulo, les mouvements sociaux et populaires d'Amérique latine et des Caraïbes, les pays de l'ALBA, l'Union africaine et le Mouvement des pays non alignés (NAM) à assumer sans ambiguïté une position claire de soutien pour l'autodétermination du peuple sahraoui dirigé par son seul et légitime représentant, le Front Polisario".

APS

BAD (LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS)

Appel à une coopération internationale pour aider les pays fragiles

Plusieurs experts ont appelé, lors d'une récente initiative de la Banque africaine de développement (BAD), à une coopération internationale élargie pour répondre à la situation des pays fragiles aggravée par la Covid-19.



Cet appel a été lancé lors d'une session virtuelle organisée en fin de la semaine écoulée sur le thème "Sécurité humaine dans les contextes fragiles : accroître les investissements humanitaires et de résilience", a précisé la BAD sur son site web. Organisée dans le cadre du 1er Sommet mondial "Finance en commun", cette session a vu la participation de vice-président de la BAD, chargé du développement régional, de l'intégration et de la prestation de services, Khaled Sherif, le P-DG d'une société britannique spécialisée dans la gestion d'actifs, Katherine Garrett-Cox, le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Peter Maurer, et Shinichi Kitaoka, président de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Dans un contexte de crise sanitaire, M.Sherif s'est voulu optimiste sur la volonté de tous les acteurs du développement de travailler ensemble pour renforcer et stabiliser la situation des zones à risque et des pays fragiles, rapporte la BAD. "Très longtemps, nous avons laissé la question du développement des populations vulnérables aux associations humanitaires, ONG, fondations et acteurs de la société civile. Nous devons créer désormais des alliances nou-

velles et fortes afin d'améliorer l'impact des actions humanitaires et de développement au profit des communautés rurales et des populations vulnérables", a-t-il estimé. Rappelant la stratégie de la BAD, il a précisé "nous avons la conviction que seule une Afrique intégrée est une Afrique résiliente et créatrice de prospérité". La Banque a fortement renforcé son soutien aux Etats fragiles dans le cadre de la mise en œuvre de ses priorités opérationnelles les "High 5". Entre 2014 et 2019, ses engagements en faveur de ces pays ont connu une hausse de 51% par rapport à 2008-2013. Quelque 345 opérations d'un montant de 6,45 milliards de dollars ont été approuvées pour ces pays, où le principal défi de développement reste la fragilité. Pour sa part, M. Maurer a souligné que la pandémie de Covid-19 avait aggravé sérieusement la situation des pays fragiles, déjà affectés par l'insécurité alimentaire, le changement climatique ou encore les conflits armés. "Près de 80% des cas de fragilité dans le monde proviennent d'une vingtaine de situations en Afrique, au Proche et au Moyen-Orient", a-t-il précisé. Selon lui, "Il faut bâtir des programmes qui ré-

pondent à chaque besoin" face à l'urgence de certaines situations, qui appellent à une plus grande coopération entre les acteurs de terrain et les banques publiques de développement. Le président de l'Agence japonaise JICA a, quant à lui, rappelé le soutien actuel du Japon aux pays africains touchés par la crise sanitaire mondiale, en termes d'infrastructures de santé ou de mise à disposition de médicaments. Mme Garrett-Cox a souligné que le marché de l'investissement durable a progressé de 34% entre 2016 et 2018 pour atteindre 30 000 milliards de dollars, répondant à une demande d'investissement en finance durable de plus en plus forte ces dix dernières années. Réunissant 450 banques publiques de développement, le Sommet mondial a permis de signer une Déclaration conjointe à travers laquelle une nouvelle coalition d'institutions financières consacrées au développement se sont engagées à mutualiser leurs efforts pour faire face aux nouveaux défis mondiaux liés à la crise du Covid-19 et réorienter leurs financements vers une croissance inclusive qui prend en compte les Objectifs de développement durable (ODD).

APS

Brèves

GISEMENTS D'OR DU BURKINA FASO ET DE CÔTE D'IVOIRE

Production annuelle de 465 000 onces jusqu'en 2030

Les mines d'or Houndé située à Burkina Faso et Ity située en Côte d'Ivoire produiront ensemble annuellement 465 000 onces jusqu'en 2030, selon les derniers plans miniers publiés par le géant de l'or canadien Endeavour Mining. Cette hausse de 58% par rapport aux estimations de base est attribuée aux gisements récemment découverts, a précisé Endeavour Mining qui a publié le 12 novembre un nouveau plan minier pour ses actifs aurifères Houndé (Burkina Faso) et Ity (Côte d'Ivoire). Selon le document, ces deux mines d'or livreront ensemble une moyenne annuelle de 498.000 onces entre 2021 et 2025, soit une augmentation de 27% par rapport aux estimations initiales. Sur la période 2021-2030, la production totale annuelle devrait atteindre 465.000 onces en moyenne, en hausse de 58%. Cette mise à jour résulte des résultats de forages réalisés dernièrement et qui ont mis en évidence les gisements Kari Pump et Kari West à Houndé d'une part et le gisement Le Plaque à Ity d'autre part. Ces découvertes décelées ont ajouté 2 millions de tonnes de réserves minérales supplémentaires aux deux projets. "Nous sommes ravis de pouvoir présenter des plans miniers actualisés qui confirment la valeur dégagée par l'exploration et qui démontrent la grande qualité de ces actifs", a commenté Sébastien de Montessus, P-DG de la compagnie. Pour rappel, Endeavour Mining a déjà produit 565.000 onces d'or jusqu'à septembre cette année sur ses diverses opérations au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, générant plus d'un milliard de dollars de revenus. La compagnie, qui a effectivement repris la production d'or à Boungou le mois dernier, espère toujours atteindre ses objectifs annuels de 995 000 à 1,095 million d'onces d'or.

R.E

ASIE DU PACIFIQUE

Quinze pays signent un accord de libre-échange

Quinze pays d'Asie et du Pacifique ont signé hier un important accord commercial, promu par la Chine, à l'occasion de la clôture d'un sommet virtuel de l'ASEAN qui avait débuté jeudi. Ce partenariat régional économique global (RCEP) devient l'accord commercial le plus important du monde en termes de Produit intérieur brut (PIB), selon des analystes, et concernera plus de 2 milliards d'habitants. Il vise à créer une gigantesque zone de libre-échange entre les 10 Etats de l'Asean - Indonésie, Thaïlande, Singapour, Malaisie, Philippines, Vietnam, Birmanie, Cambodge, Laos et Brunei - et la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. "Je suis heureux qu'après huit années de négociations complexes, nous puissions terminer officiellement aujourd'hui les négociations du RCEP", a déclaré le Premier ministre vietnamien Nguyen Xuan Phuc, dont le pays assure la présidence tournante de l'ASEAN. Ce pacte, dont l'idée remonte à 2012, est considéré comme la réponse chinoise à une initiative américaine aujourd'hui abandonnée. Le RCEP, dont les membres représentent 30% du PIB mondial, sera "une étape majeure pour la libéralisation du commerce et de l'investissement" dans la région, a estimé Rajiv Biswas, économiste en chef pour l'Asie et le Pacifique du consultant IHS Markit. La signature de cet accord intervient dans un contexte de forte crise économique en raison de l'épidémie de Covid-19 pour les dix membres de l'Association des nations du sud-est asiatique (ASEAN).

R.E

SELON GOOGLE ET LA SFI

L'économie numérique pourrait peser près de 180 milliards \$ en Afrique d'ici 2025

Grâce au développement d'Internet et des services numériques depuis 2000, l'économie numérique pourrait représenter \$180 milliards de l'économie africaine d'ici 2025. Google et la Société financière internationale évaluent cette contribution à \$712 milliards d'ici 2050. D'ici 2025, l'économie numérique a le potentiel de contribuer pour 180 milliards USD à l'économie africaine, selon le niveau d'utilisation des technologies numériques par les entreprises et la bonne combinaison des actions politiques. Google et la Société

financière internationale (SFI) l'ont estimé dans leur rapport conjoint « e-Conomy Africa 2020 ». Selon le document, cette contribution potentielle pourrait même atteindre 712 milliards USD d'ici 2050 grâce au développement rapide de la connectivité et des services numériques largement utilisés pour soutenir la continuité des activités et les besoins des consommateurs pendant la Covid-19. Depuis 2000, le nombre de personnes ayant accès à Internet est passé à plus de 520 millions, soit 40% de la population du continent ; et

60% de cette population accède à Internet via mobile. Au cours de la prochaine décennie, le nombre d'utilisateurs d'Internet en Afrique devrait augmenter de 11%. Pour Google et SFI, accroître l'accès Internet pour atteindre 75% de la population pourrait créer 44 millions d'emplois surtout dans le secteur informel auquel Internet offre de nombreuses opportunités de croissance. Malgré des perspectives macroéconomiques négatives à la suite de la Covid-19, Google et la SFI considèrent que l'économie numérique africaine devrait être résiliente. Une résilience

soutenue par des secteurs tels que l'e-commerce, l'e-logistique, l'edtech, le divertissement, la fintech et la healthtech qui connaissent actuellement une forte croissance avec l'irréversible changement d'habitude des consommateurs. D'après Stephanie von Friedeburg, la directrice des opérations de la SFI, « l'économie numérique peut et doit changer le cours de l'histoire de l'Afrique ». Elle souligne que « c'est le moment opportun pour exploiter la puissance des start-up technologiques du continent pour trouver des solutions indispensables ».



FILIÈRE DE CÉRÉALICULTURE À ORAN

Programme d'extension des terres irriguées à 3.000 ha

La superficie des terres irriguées sera augmentée à 3.000 hectares à Oran lors de la saison 2020-2021, en vue d'accroître le rendement, a-t-on appris samedi de la direction des services agricoles (DSA).

Un programme, élaboré au cours de cette campagne agricole, cible l'irrigation d'une superficie de 3.000 ha réservés à la culture de céréales, notamment le blé dur et tendre, a indiqué Balache Farida, technicienne supérieure du service organisation de la production et appui technique.

La superficie irriguée au niveau d'Oran a atteint, lors de la saison écoulée, 1.000 ha répartis sur les régions d'Es-Sénia, Gdyl,

Oued Tlélet et Taфраoui, notamment la plaine de "M'léta", où les agriculteurs utilisent l'irrigation d'appoint, a-t-on fait savoir. Au cours du mois d'octobre dernier, ont été approuvés trois dossiers de demandeurs d'un soutien pour du matériel d'irrigation par aspersion pour une superficie estimée à 60 ha dont environ 50 ha au niveau de la plaine de M'léta et le reste dans la région de Gdyl.

Ce soutien octroyé par l'Etat vise à encourager les agriculteurs à utiliser le système d'irrigation d'appoint, sachant que le taux de soutien pour l'équipement d'irrigation est estimé à 50 pour cent de la valeur totale de l'équipement, a-t-on souligné.

Par ailleurs, il est prévu, lors de la campagne labours-semailles (2020-2021), le labourage d'une superficie totale de 52.688 ha dont 9.655 ha de blé dur, 4.300 ha de blé tendre et 1.475 ha, alors que la superficie réservée à l'orge est estimée à 37.258 ha, selon la Direction des services agricoles.

Pour le succès de cette saison, tous les moyens ont été mobilisés et les semences de céréales sont disponibles au niveau de la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) d'Oran, estimés à 27.975 quintaux de blé dur et tendre et orge.

Pas moins de 4.761 qx ont été vendus à ce jour, à indiqué Mme Balache signalant que les engrais sont disponibles.

**MECHTAS
DE BABAR
(KHENCHELA)**

**Lancement
de projets de
réseaux d'eau et
d'assainissement**

Des projets d'extension et de pose de réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement ont été lancés dans plusieurs villages et mechtas de la commune de Babar (wilaya de Khenchela), a indiqué samedi le président de l'APC de cette collectivité locale, Layach Boumajder. Les travaux de réalisation d'un réseau d'eau potable viennent d'être lancés dans la mechta Guerfi oua Djerbou parallèlement à la désignation de l'entreprise qui exécutera un projet similaire pour la mechta Oued Seguinine, a déclaré le même édile.

Il a également fait état de l'engagement d'une étude d'extension du réseau d'assainissement d'Ain Lehma ainsi que de la mise en chantier d'une opération de réalisation d'un réseau d'assainissement à Bouzouak.

Ces projets inscrits au cours du premier semestre 2020 ont été lancés durant ce dernier trimestre de l'année en cours après le parachèvement des procédures légales et administratives, a précisé le président de l'APC qui a ajouté que ces actions sont financées dans le cadre du programme communal de développement (PCD).

L'objectif de ces projets est de préserver l'environnement et la santé publique ainsi que d'améliorer le cadre de vie des populations de ces zones d'ombre, a encore assuré le même élu local.

BISKRA

**Le nombre
de diabétiques
a cru de 15 %**

Le nombre de diabétiques dans la wilaya de Biskra a cru au courant de cette année de 15% comparativement à l'année précédente, a estimé samedi, le président de l'association de wilaya des diabétiques, Dr. Chaouki Ezzir.

Pas moins de 6.000 cas nouveaux de diabète ont été diagnostiqués depuis le début de l'année en cours portant le nombre total de diabétiques dans la wilaya à plus de 50.000, a affirmé ce même praticien dans une déclaration à l'APS en marge d'une rencontre de sensibilisation sur les risques de complication du diabète tenue à la polyclinique d'El Hadjeb (10 km de Biskra), considérant que ces chiffres constituent une source d'"inquiétudes".

Les campagnes de proximité régulières de diagnostic précoce et de sensibilisation ont permis de découvrir beaucoup de cas, notamment parmi les femmes, selon la même source qui a souligné que ces chiffres sont susceptibles d'augmenter encore eu égard aux cas non-diagnostiqués. Durant les rencontres de sensibilisation, un laboratoire mobile est mis à la disposition des visiteurs en plus de staffs médicaux qui assurent la sensibilisation aux risques liés au diabète et à ses complications, a ajouté Dr. Chaouki qui a noté que cette sensibilisation inclut également la prévention contre le Covid-19. Cette rencontre de sensibilisation a été organisée par l'association de wilaya des diabétiques avec le concours de la direction de la santé et de la population à l'occasion de la journée internationale du diabète.

BECHAR

**Ouverture prochaine
d'un nouveau village
touristique à Taghit**

Un nouveau village touristique de 45 chambres totalisant une capacité d'accueil de 120 lits, sera ouvert en décembre prochain aux touristes à Taghit, une région à vocation touristique, située à 97 km au sud de Bechar, a-t-on appris samedi auprès d'un responsable local de l'office national algérien du tourisme (ONAT).



Cette nouvelle structure touristique en voie d'achèvement est aussi dotée d'un apport de 80 lits à travers un camping réalisé en son sein, dans l'unique but de répondre à la demande des touristes en ce type d'hébergement et d'accueil, a indiqué M. Mohamed Benamar. Cette nouvelle réalisation hôtelière et touristique a nécessité un investissement de 119 millions di-

nars, dégage par l'ONAT au titre du développement de ses infrastructures d'hébergement et d'accueil des touristes nationaux et étrangers à travers les régions et zones touristiques du sud du pays, comme est le cas de Taghit, de même qu'elle constitue un réel renforcement des structures d'accueil dans cette localité, a précisé le même responsable.

Auparavant, le même office a ou-

vert un village similaire à proximité de l'oasis de Touzdit qui relève de la commune d'Igli (160 km au sud de Bechar).

Ce village touristique de seize (16) appartements totalisant une capacité d'accueil de plus de 200 lits, et ce grâce à la reconversion d'un ancien village agricole inachevé en ce genre de village spécifique avec un investissement de 16 millions dinars, selon la même

source. Cette structure implantée sur une superficie de 4.500 m², localisée dans une zone disposant de potentialités naturelles, archéologiques et touristiques, a permis depuis plus de deux années l'accueil de centaines de touristes nationaux et étrangers, qui ont apprécié ce site et les paysages de son environnement immédiat, a fait savoir ce responsable local de l'ONAT.

MASCARA

**Début d'exploitation des eaux du barrage
de "Oued Taht"**

L'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) a procédé au pompage des eaux du barrage de "Oued Taht" (Mascara) pour leur exploitation dans la consommation humaine et l'irrigation agricole, a-t-on appris samedi du chef du projet de transfert du barrage, Mustapha Bencherki.

Le même responsable a indiqué, à la presse, que 5.000 mètres cubes d'eau sont pompés quotidiennement depuis la semaine dernière et acheminés vers les stations de traitement de l'Algérienne des eaux (ADE), pour l'approvisionnement des communes d'Aïn Frah et Oued El Abtal en eau potable, comme étape expérimentale, en attendant l'augmentation de la quantité à environ 10.000 m³ quotidiennement. M. Bencherki a fait savoir que

l'approvisionnement concerne, actuellement, le centre de la commune d'Aïn Frah qui abrite 5.171 habitants et l'agglomération d'Aïn Bouras relevant de la même commune (1.590 habitants), ainsi que la commune d'Oued El-Abtal (25.000 habitants), ajoutant que la commune de Sidi Abdeldjebbar, qui abrite 5.000 habitants, sera également approvisionnée prochainement en eau potable. Selon le même responsable, une quantité de 2.000 m³ d'eau ont été pompées, en vue de procéder à des expériences sur les canalisations de transport des eaux pour l'irrigation du périmètre agricole de "Kechout" sur une superficie extensible de 500 hectares, soulignant qu'une fois les expériences achevées et les éventuelles lacunes traitées, il sera procédé à l'approvisionnement du périmètre

agricole irrigué. Le projet de transfert des eaux du barrage "Oued Taht", situé entre la commune d'Aïn Frah dans la wilaya de Mascara, réalisé par l'ANBT pour un coût de 65 milliards DA, vise l'approvisionnement de 38.000 habitants des trois communes de la daïra d'Oued El Abtal en eau potable et l'irrigation de 500 hectares de terres agricoles du périmètre irrigué de la plaine de "Kechout". Dans le cadre de ce projet, une station de traitement des eaux a été réalisée près du barrage d'une capacité de 12.600 m³/j, ainsi que deux stations de pompage d'une capacité de 33 litres par seconde, en plus de structures de stockage et de canalisations de transport des eaux au niveau des communes d'Oued El Abtal, Aïn Frah et Sidi Abdeldjebbar.

ORAN

Programme de plantation d'arbres à valeur économique

L'association d'ornithologie et de protection de l'environnement "Chafiaallah" d'Oran prépare activement un programme de reboisement d'espaces vierges au niveau de sept forêts de la wilaya par la mise en terre de plants d'arbres à valeur économique, a-t-on appris samedi de son président.



Ce projet, qui sera mené conjointement avec la conservation des forêts, prévoit le reboisement de 200 hectares répartis sur des espaces vierges dans sept sites forestiers, notamment ceux de "Sefra", de "M'sila", de "Sidi Hammadi" et de "Djebel k'har", a indiqué à l'APS Mâamar Chafiaallah, en marge d'une campagne de nettoyage organisée près de la forêt de Madagh sur les hauteurs d'Ain El Kerma (Boutlélis), qui avait enregistré un incendie il y a plus

d'une semaine. Il est prévu, au niveau de ces espaces boisés, la mise en terre de plants de caroubier et de chêne liège, a précisé la même source, soulignant que l'objectif de cette initiative, qui sera lancée en janvier prochain, est de régénérer le couvert végétal avec des espèces d'arbres qui présentent un intérêt économique, contrairement aux autres forêts de pins d'Alep et d'Eucalyptus. En matière de protection des forêts contre les incendies, l'associa-

tion propose un arrêté de wilaya interdisant les barbecues au sein des espaces forestiers de la wilaya. Par ailleurs, l'association oeuvre à la création d'une fédération des chasseurs de la wilaya d'Oran, de concert avec les amateurs des randonnées en montagne, dans le cadre d'une opération de protection du couvert végétal, avec pour objectif de signaler tout dépassement portant atteinte aux forêts et massifs boisés et de sensibiliser les riverains à la lutte contre l'élevage anarchique et le dépôt de

déchets, a fait savoir Mâamar Chafiaallah. Organisée par l'association d'ornithologie et de protection de l'environnement avec la participation de la fédération des chasseurs de la wilaya d'Oran, la conservation des forêts et des associations à caractère culturel, sanitaire, social et environnemental, la campagne de nettoyage a été marquée par le ramassage des déchets et ordures jetés pêle-mêle dans la forêt de Madagh (Ain El Kerma).

COMMUNE DE SAFSAF (MOSTAGANEM)

Actes de vandalisme au cimetière des Chouhada

Le cimetière des Chouhada de la commune de Safsaf (Mostaganem) a fait l'objet d'actes de vandalisme d'origine encore inconnue, a-t-on appris samedi de la directrice de wilaya des moudjahidine et ayants-droit, Dalila Benmessaoud. Ces actes de vandalisme, qui se sont produits fin octobre dernier, ont porté atteinte à 12 tombes qui ont été détruites et leurs pierres tombales enlevées, de même que les clôtures métalliques autour, a indiqué Mme Benmessaoud dans une déclaration à l'APS.

La direction des moudjahidine et ayants-droit compte, en coordination avec les services de la commune de Safsaf et la daïra de Bouguirat, reconstruire les tombes profanées, a fait savoir la même source, ajoutant que la surveillance du cimetière sera renforcée.

A rappeler, que ce cimetière où reposent 96 martyrs de la glorieuse guerre de libération nationale a bénéficié, les dernières années, d'une opération de rénovation dotée d'une enveloppe de près de 3 millions DA sur le budget complémentaire de la wilaya de Mostaganem, selon Mme Benmessaoud.

SÉTIF/ COVID-19

Fermeture du parc d'attractions par mesure de précaution

Le wali de Sétif, Kamel Abla a décidé de fermer le parc d'attractions, au centre-ville de Sétif, par mesure de précaution contre la propagation du coronavirus, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. La même source a indiqué à l'APS que la décision de fermer le parc d'attractions fait partie de nombreuses mesures préventives visant à limiter la propagation de l'épidémie de Covid-19 dans la région, après l'évolution de la situation épidémiologique dans la wilaya se traduisant par une augmentation des cas de contaminations. Ces mesures comprennent également la réduction de l'activité des cafés à travers la mise en place de la vente rapide, tout en interdisant l'usage des chaises afin d'éviter la propagation de l'épidémie et de préserver la santé et la sécurité des citoyens, ont fait savoir les services de la wilaya. La même source a rappelé, en ce sens, que le wali de Sétif avait souligné, lors d'une rencontre tenue la semaine dernière avec les membres de la commission de wi-

laya en charge du suivi de l'évolution de la situation épidémiologique dans la région, la "nécessité de renforcer les mesures dissuasives contre tous les contrevenants aux mesures préventives imposées et ce, sans complaisance afin d'enrayer cette pandémie". Le wali avait aussi appelé au suivi de l'application des protocoles de santé dans les mosquées et les établissements scolaires, tout en renforçant les opérations de sensibilisation auprès des élèves pour éviter les rassemblements devant les écoles, ainsi qu'en déployant les opérations de désinfection, en renforçant le contrôle des hôtels et des salles de fête qui enfreignent ces mesures et en prenant des mesures coercitives à cet égard, a-t-on ajouté.

Le même responsable avait mis l'accent, en outre, sur la nécessité de suivre l'approvisionnement en matière de produits alimentaires de grande consommation et de lutter contre toutes formes de spéculation, en coordination avec les services de sécurité, a-t-on indiqué.

CHLEF

Interruption de l'alimentation en eau dans des communes et quartiers

Une interruption de l'alimentation en eau potable (AEP) touchera à partir d'aujourd'hui trois communes et des quartiers de la partie sud de la ville de Chlef en raison de travaux de réhabilitation des installations principales de la chaîne de production du barrage Sidi Yakoub, a-t-on indiqué samedi dans un communiqué de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Selon le document, la coupure d'eau qui s'étalera de lundi à jeudi prochain touchera les communes d'El Hadjadj, Ouled Abdelkader et Sendjas, ainsi que les quartiers "Radar", "les frères Abad" et "El Moussalaha", dans la partie sud de la ville de Chlef.

La perturbation dans l'alimentation en eau potable est due aux travaux de réhabilitation et d'entretien programmés au niveau des installations principales de la chaîne de production du barrage Sidi Yakoub, a ajouté la même source, signalant que la reprise de l'alimentation au niveau des communes et quartiers touchés par la coupure se fera une fois les travaux terminés.

Le barrage de Sidi Yakoub contribue à l'alimentation en eau de trois communes et des quartiers sud de la ville de Chlef, ainsi qu'à l'irrigation agricole, au moment où le reste des communes de la wilaya est alimenté à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Ténès (55 km au nord de Chlef), ayant une capacité de production de 200.000 M³/J d'eau.

MILA (GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE)

Campagne médicale pour réaliser 30 interventions chirurgicales

Des spécialistes du service de gynécologie obstétrique de l'établissement public hospitalier "les Frères Meghlaoui" de Mila, ont organisé une campagne médicale pour réaliser 30 chirurgies complexes au profit de patientes de la wilaya, a-t-on appris samedi du directeur de cette structure, Zakaria Assala. Le même responsable a affirmé à l'APS que cette campagne a été lancée vendredi avec la participation de 5 spécialistes en gynécologie obstétrique, 4 anesthésistes et réanimateurs, en plus du personnel paramédical de l'hôpital. "Le nombre d'opérations réalisées jusqu'à aujourd'hui, samedi, a atteint 20 opérations complexes tandis que la campagne va se poursuivre jusqu'à la fin du programme élaboré dans le cadre de cette initiative menée par les spécialistes de l'hôpital Meghlaoui, et ce, en dépit de la situation sanitaire exceptionnelle qui a affecté négativement la programmation de ce type d'opérations complexes", a fait savoir le même responsable.

M. Assala a affirmé, par ailleurs, que la direction de cet hôpital public a soutenu l'initiative des médecins du service de gynécologie obstétrique en fournissant les moyens matériels nécessaires à la réussite de cette campagne et à la bonne prise en charge des patientes programmées.

Il a aussi ajouté que cette campagne n'a pas impacté le programme des interventions chirurgicales du reste des spécialités médicales programmées, soulignant que de nouvelles campagnes concernant d'autres spécialités, à l'instar de la chirurgie générale, seront programmées ultérieurement pour soulager les patients en pleine pandémie de Covid-19 d'autant que le personnel médical qui y travaille est disposé à lancer des initiatives de ce genre.

Pour rappel, les malades de la wilaya de Mila ont bénéficié en octobre dernier de plusieurs chirurgies d'implants artificiels de la hanche, dans le cadre d'une caravane médicale composée d'orthopédistes, organisée par l'hôpital les frères Meghlaoui avec la participation de spécialistes venus de l'extérieur de la wilaya.



QUALIF. CAN-2021

Carton plein pour l'Algérie, le Sénégal, le Ghana et la Tunisie



Les sélections nationales d'Algérie, du Sénégal, du Ghana et de la Tunisie ont réussi à réaliser un carton plein jusque-là, aux qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun, au terme de la 3e journée, marquant la fin de la phase aller.

Versée dans le groupe H, l'équipe algérienne s'est offert cette fois-ci le Zimbabwe (3-1), jeudi dernier au stade Olympique du 5-Juillet (Alger), une année après avoir débuté cette campagne qualificative sur les chapeaux de roues en alignant deux succès de suite : face à la Zambie à Blida (5-0) et devant le Botswana à Gaborone (1-0).

Un nouveau succès qui permet aux champions d'Afrique de faire un pas de plus vers la phase finale, en attendant de valider leur ticket, peut-être dès lundi face au Zimbabwe à Harare.

Le Sénégal, vice-champion d'Afrique, continue d'impressionner dans le groupe I, en battant avec autorité la Guinée-Bissau à domicile (2-0).

Les joueurs du sélectionneur Aliou Cissé avaient dominé en novembre 2019 le Congo (2-0) et Eswatini (4-1). Les "Lions de la Teranga" jouent lundi en déplacement face à la Guinée

-Bissau, dans ce qui sera éventuellement le match de la qualification pour les Sénégalais.

De leur côté, les "Black stars" du Ghana n'ont pas trouvé de difficultés pour s'imposer à domicile face au Soudan (2-0), dirigé sur le banc par l'ancien entraîneur de l'ES Sétif et l'USM Alger, le Français Hubert Velud.

Le Ghana, 48e au dernier classement de la Fifa, avait entamé les qualifications en battant dans le groupe C l'Afrique du Sud (2-0) puis Sao Tomé-et-Principe (1-0).

La sélection tunisienne, deuxième meilleure équipe africaine au classement Fifa (26e), a elle aussi aligné une troisième victoire en autant de matches, décrochée difficilement à Tunis face à la Tanzanie (1-0), pour le compte du groupe J.

Les "Aigles de Carthage" dominent leur groupe grâce à ce troisième succès, réalisé une année après avoir dominé la Libye (4-1) et la Guinée-Equatoriale (1-0). Côté statistiques, le Nigeria, avec 10 buts marqués jusque-là, reste la meilleure attaque, devant celle de l'Algérie (9 buts). Madagascar et le Sénégal suivent derrière avec 8 réalisations chacun. Sur le plan défensif, l'Ouganda (Gr. B) et le Ghana (Gr. C) restent les deux seules équipes à n'avoir encaissé aucun but depuis le début des qualifications.

Le Nigeria, demi-finaliste de la dernière CAN-2019 en Egypte, qui occupe la tête du groupe L, reste le leader le plus fébrile avec 7 buts encaissés, dont 4 vendredi face à la Sierra Leone (4-4) qui a réalisé une remontée spectaculaire au score (de 4-0 à 4-4). La 4e journée débute dimanche avec cinq matchs au programme : Tchad - Guinée (Gr. A), Burundi - Mauritanie (Gr. E), Comores - Kenya (Gr. G), Guinée-Bissau - Sénégal (Gr. I) et Guinée-Equatoriale - Libye (Gr. J).

Brèves

AC MILAN

L'entraîneur Stefano Pioli testé positif au Covid-19



L'entraîneur de l'AC Milan Stefano Pioli a été mis à l'isolement après avoir été testé positif au Covid-19, a annoncé le club de Serie A samedi. En tête du championnat, le club a précisé que Pioli, 55 ans, ne présentait aucun symptôme et que tous les autres joueurs et membres de l'équipe technique avaient été testés négatifs. "Stefano Pioli a été testé positif après un test effectué ce matin. Les autorités sanitaires en ont été informées et l'entraîneur mis en quarantaine chez lui", a détaillé le club dans un communiqué. Milan a annulé son entraînement prévu samedi mais a prévu de préparer le déplacement à Naples le 22 novembre à partir de lundi, en attendant les contrôles sanitaires.

R.S

IRAK

Election d'un nouveau président du comité olympique

Le Comité olympique irakien a élu samedi son nouveau président, son ex-trésorier Sarmad Abdellillah, mettant fin à une vacance qui a mis en péril la participation du pays aux Jeux olympiques de Tokyo reportés à l'été 2021. Depuis plusieurs mois, le Comité -engagé dans un conflit avec le ministère des Sports- était suspendu et sous tutelle du Comité international olympique (CIO). Ce dernier a supervisé, par écran interposé, l'élection samedi à Bagdad du nouveau patron de l'olympisme irakien. M. Abdellillah, ancien champion de natation de 46 ans, l'a emporté avec 19 voix, contre 17 pour le président sortant Raad Hammoudi, longtemps footballeur international et élu mi-2019 pour la seconde fois à la tête du Comité.

"La tâche qui se profile s'annonce difficile, il va falloir remettre sur les rails l'ensemble du sport irakien", a lancé M. Abdellillah à ses collègues et aux journalistes aussitôt après son élection organisée dans un grand hôtel de Bagdad. Avant la chute de Saddam Hussein en 2003, c'était le fils du dictateur, Oudaï, qui tenait le Comité olympique. En mesure de rétorsion, après l'invasion emmenée par les Américains, cette institution a été dissoute, au même titre que toutes celles liées au régime déchu. Durant 16 ans, ce comité reconnu par les instances mondiales depuis 1948 n'a jamais cessé de chapeauter les activités de l'Irak aux Jeux olympiques, mais son cadre légal n'avait pas été redéfini. "L'ancien gouvernement -poussé à la démission par une crise sociale sans précédent- avait décidé au début de l'année de lui retirer ses prérogatives financières, arguant de ce vide juridique. Le Parlement irakien a finalement voté en 2020 une loi régularisant ses statuts, redonnant ainsi au Comité la main sur les millions de dollars qui lui sont alloués dans les budgets annuels de l'Etat. Et donc le moyen de salarier et d'équiper de nouveaux ses athlètes en vue de Tokyo.

R.S

LIGUE DES NATIONS (5^E JOURNÉE)

L'Espagne arrache le nul face à la Suisse (1-1)

L'Espagne a arraché le nul face à la Suisse samedi (1-1) à Bâle lors de la 5e journée de Ligue des nations, après un match fou marqué par deux penaltys ratés par Sergio Ramos, qui relance le suspense dans le groupe D.



Les Espagnols, qui enchaînent un troisième match sans victoire, abandonnent la première place du groupe à l'Allemagne, qu'ils devront battre mardi pour arracher leur ticket pour la phase finale en octobre 2021. En égalisant à la 89e minute sur une contre-attaque de Gerard Moreno, répondant au but superbe de Remo Freuler en première mi-temps, ils échappent à la deuxième défaite de leur histoire

face à la Suisse après celle concédée en phase de groupes du Mondial-2010. Mais la sélection de Luis Enrique, en pleine reconstruction avec une armada de jeunes joueurs, a longtemps étalé les limites dévoilées ces dernières années: possession stérile, obstination dans l'axe et manque de verticalité. Le capitaine de la Roja, Sergio Ramos, a manqué deux penaltys en deuxième mi-temps pour sa 177e sélection, qui fait de lui le

joueur européen le plus capé de l'histoire devant le gardien italien Gianluigi Buffon. Malgré un match plein de fougue mais fini à dix, les Suisses n'ont toujours pas gagné cette année et conservent une infime chance de sauver leur place dans l'élite, trois points derrière l'Ukraine qu'ils accueilleront mardi.

La France bat 1-0 le Portugal
La France s'est qualifiée pour la phase finale de la Ligue des na-

tions en battant 1-0 le Portugal, tenant du titre, grâce à un but en deuxième période de N'Golo Kanté, samedi à Lisbonne. Trois jours après leur défaite surprise en amical face à la Finlande (2-0), les champions du monde ont marqué les esprits par leur maîtrise et pris un ascendant sur les champions d'Europe en titre avant leur retrouvailles au premier tour du prochain Euro en juin 2021.

R.S

LIGUE DES NATIONS

Annulation du match Roumanie-Norvège

L'UEFA a annoncé samedi soir l'annulation du match de Ligue des Nations entre la Roumanie et la Norvège, prévu hier, après la décision des autorités norvégiennes d'interdire le déplacement de la sélection à Bucarest en raison d'un cas de Covid-19.

"Le match ne pourra pas être joué", a indiqué la confédération européenne de football sur le site de la Ligue des nations.

Plus tôt samedi, le ministre norvégien de la Santé avait intimé à la sélection nordique de ne pas se rendre en Roumanie pour la cinquième et avant-dernière journée de la compétition. L'arrière droit Omar Elabdellaoui, qui joue au Galatasaray en Turquie, a été testé positif au nouveau coronavirus vendredi et le ministre a appelé la fédération à respecter les règles de la quarantaine, qui recommandent l'isolement en cas de contact avec un malade.

"Si la Fédération de football choisit d'opérer dans une zone grise juridique, et notamment de saper l'un des outils les plus importants dont nous dispo-

sons pour faire face à la pandémie, à savoir être mis en quarantaine lorsque vous avez été en contact avec une personne infectée, alors je réagirai fermement", a affirmé Bent Høie à la télévision publique NRK.

Après la découverte de ce cas positif, la fédération a annulé son départ pour la Roumanie mais elle souhaitait toutefois obtenir l'aval des autorités pour partir et jouer cette rencontre dimanche puis son dernier match mercredi contre l'Autriche, avec qui elle partage la tête du groupe 1 de la ligue B de la Ligue des nations.

Dans une lettre au ministre publiée sur son site internet, la fédération disait craindre "les conséquences de ne pas participer à ces rencontres" si elle était obligée de déclarer forfait. Avec un peu plus de 27.000 cas et 294 morts, la Norvège possède un des bilans sanitaires les moins lourds d'Europe face à la pandémie de Covid-19, grâce notamment à son éloignement géographique, une faible densité de sa population et un respect scrupuleux des précautions sanitaires.

R.S

ISLANDE

Démission du sélectionneur après avoir raté son ticket pour l'Euro-2020

Le sélectionneur de l'Islande, Erik Hamrén, a démissionné après l'échec de la petite nation nordique à se qualifier pour l'Euro-2020, a annoncé samedi la Fédération islandaise de football (KSI). Le technicien suédois de 63 ans avait pris les rênes de la sélection islandaise, plus petite nation qualifiée à un Euro en 2016 et à un Mondial en 2018, il y a deux ans. Les deux rencontres de Ligue des nations, dimanche contre le Danemark et mercredi contre l'Angleterre, "seront les deux derniers matches du Suédois avec l'équipe", a indiqué la KSI dans un communiqué. Jeudi, l'Islande avait concédé une défaite en Hongrie (2-1), dans le temps additionnel de la finale des barages de qualification pour l'Euro-2020, reporté à l'été 2021.

Hamrén a mené la Suède jusqu'aux Euro-2012 et 2016, sans parvenir toutefois à dépasser à chaque fois la phase de groupes. Il avait également échoué à qualifier la Suède pour la Coupe du monde 2014 après deux défaites en barrage contre le Portugal (0-1, 2-3). Hamrén a également été l'entraîneur de clubs suédois, mais c'est à la tête d'Aalborg au Danemark et de Rosenborg en Norvège qu'il a remporté ses titres les plus significatifs.

L'Islande, qui compte 25.000 licenciés pour 360.000 habitants, n'a remporté aucun de ses quatre matches lors de la Ligue des nations cette année. Depuis qu'Erik Hamrén mène la sélection, l'Islande a disputé un total de 26 matches, avec un bilan de neuf victoires, cinq nuls et douze défaites, a précisé la fédération.

R.S

FOOT / QUALIF. CAN-2021 (GR. H) ZIMBABWE-ALGÉRIE

Les "Verts" veulent terminer le boulot à Harare

Invaincue après 21 matchs, la sélection algérienne de football tentera de valider son billet pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun, en affrontant aujourd'hui le Zimbabwe à Harare (14h00 algériennes), dans le cadre de la 4e journée (Gr. H) des qualifications.



Autheurs de leur troisième victoire en autant de matchs, jeudi dernier à Alger face au même adversaire (3-1), les "Verts" auront à cœur de sceller définitivement leur qualification avant terme, sans attendre l'issue des deux dernières journées, prévues en mars 2021. "Nous visons une qualification rapide dès notre prochain match pour permettre aux joueurs de se relâcher par la suite, jouer sans pression et démontrer toutes leurs qualités", a indiqué le sélectionneur Djamel Belmadi, qui s'attend à des conditions "assez difficiles à Harare". Confortablement installée en tête du classement avec 9 points, soit cinq longueurs de plus que les "Warriors", l'Algérie aura bien des atouts à faire valoir, pour éviter de trébucher face à une équipe zimbabwéenne très accrocheuse. Sur le plan de l'effectif, Belmadi aura l'embaras du choix pour composer un onze

conquérant, puisqu'aucune blessure n'est à déplorer. Même si le sélectionneur national ne compte pas chambouler son équipe, il n'en demeure pas moins que deux changements sont annoncés par rapport au onze aligné jeudi à Alger. Incorporé en cours de jeu lors du premier match, le défenseur central Djamel Belmami, remis d'une blessure à la cheville, devrait retrouver sa place de titulaire, de même que le milieu défensif Adlène Guedioura, qui a également fait son apparition comme remplaçant jeudi au stade du 5-Juillet. Les coéquipiers de Rais M'bolhi seront face à un double objectif : assurer une qualification avant terme pour la CAN-2021, reportée à 2022 au Cameroun pour cause de pandémie, ce qui constitue la première étape dans la route pour la défense du titre continental décroché durant la CAN-2019, et s'approcher un peu plus du record africain d'in-

vincibilité détenu par l'Égypte (24 rencontres). De son côté, le Zimbabwe, battu pour la première fois dans ces qualifications, n'aura plus droit à l'erreur, d'autant que la Zambie, qui suit derrière avec 3 points, s'est relancée suite à son succès décroché à la maison face au Botswana (2-1), dirigé sur le banc par l'Algérien Adel Amrouche. Le sélectionneur croate du Zimbabwe, Zdravko Logarusic, a indiqué à la presse locale qu'il comptait apporter des changements en vue du match d'aujourd'hui.

Un seul forfait est à signaler côté zimbabwéen, celui du portier Elvis Chipezeze, blessé. Il a été remplacé par Petros Mhari du FC Platinum. Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral soudanais conduit par Mahmood Ismail, lequel sera assisté de ses compatriotes Mohamed Abdallah Ibrahim et Ahmed Nagei Subahi.

R.S

KAMEL LAFI (NOUVEAU PRÉSIDENT (CSA) ES SÉTIF")

Je suis venu pour travailler avec tout le monde"

Le nouveau président du club sportif amateur (CSA) ES Sétif (ligue professionnelle 1 de football), Kamel Lafi, élu samedi par l'assemblée générale, a affirmé "être venu pour travailler avec tout le monde sans exclusion". Après avoir salué le travail "titanesque" accompli par Az-zedine Arab, président du conseil d'administration de la société commerciale de l'ESS Black Eagles durant les phases critiques qu'a connues le

club, le nouveau président, qui détient la majorité des actions du club, a affirmé que les principales grandes lignes de son programme seront "la création d'une académie sportive" qui se chargera de la découverte des jeunes talents et la restitution des autres disciplines sportives. Il a également annoncé l'ouverture du capital de la société à la souscription publique et l'ouverture des portes du club à tous ceux qui peuvent apporter

un plus au club dont l'ancien président de l'Entente, Abdelhakim Serrar. De son côté, le président de la commission des candidatures, Djamel Aïchouch, a indiqué que Kamel Lafi a obtenu 22 voix contre 16 pour le second candidat, Brahim El Arbaoui. L'Assemblée élective, qui s'est déroulée à la salle de l'École nationale des sports olympiques El Bez, a débuté par une minute de silence à la mémoire de l'ancien président de la JS

Kabylie Mohand Chérif Hannachi décédé vendredi, et a regroupé 38 de ses 40 membres. Kamel Lafi a eu un seul rival à la présidence Brahim El Arbaoui après le retrait des candidatures de Derradji Bendjaballah, Zakaria Kherra et Salim Chencheni. Kamel Lafi est un des anciens administrateurs de l'ESS et a présidé la section de football du club avec lequel il avait obtenu plusieurs titres.

R.S

USM ALGER

Antar Yahia positif au Covid-19

Le directeur sportif de l'USM Alger, Antar Yahia, a été testé positif au Covid-19 et observe actuellement une période de confinement, a annoncé samedi le club algérois de Ligue 1 de football. "Testé positif au Covid-19, notre Directeur sportif, M. Antar Yahia, observe une période de confinement tout en continuant à assurer ses fonctions", indique un communiqué de l'USM Alger sur sa page officielle Facebook.

L'USM Alger n'a pas été épargnée par la pandémie de coronavirus depuis l'entame de la préparation de la nouvelle saison 2020-2021, puisque plusieurs joueurs et membres du staff avaient été infectés par le Covid-19. Lors du stage de Mostaganem, plusieurs cas positifs asymptomatiques avaient été détectés au sein du groupe usmiste, de même qu'à la veille des rencontres amicales prévues à Alger contre respectivement le Paradou AC et l'US Biskra,

poussant le club à les annuler. Les "Rouge et Noir", dirigés sur le banc par le technicien français François Ciccolini, entameront la nouvelle saison en disputant la Supercoupe d'Algérie, programmée le 21 novembre face au CR Belouizdad au stade du 5-Juillet (Alger), suivie une semaine plus tard par le début du championnat de Ligue 1, dont la première rencontre se jouera à domicile face à l'ES Sétif.

R.S

Brèves

ZIMBABWE

Elvis Chipezeze remplacé par Petros Mhari

Le gardien zimbabwéen, Elvis Chipezeze, blessé lors du match aller face à l'Algérie (1-3), jeudi à Alger, sera remplacé par le portier du FC Platinum, Petros Mhari, lors de la manche retour prévue ce lundi à Harare pour le compte de la 4e journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, a annoncé la Fédération zimbabwéenne de football (ZIFA). "Le gardien du FC Platinum, Petros Mhari, remplacera Elvis Chipezeze, blessé", a indiqué la ZIFA sur son compte Twitter. Chipezeze s'est blessé au genou lors de la défaite 1-3 face à l'Algérie jeudi et a dû être remplacé par Talbert Shumba à la 46e minute de la partie. Il a effectué une IRM samedi pour connaître la nature de sa blessure et la durée de son indisponibilité, a précisé la ZIFA.

R.S

ELECTIONS FIFA ET CAF

Les candidats africains connus

La liste des candidats africains aux postes au sein de la Fédération internationale de football (Fifa) et de la Confédération africaine de football (CAF), dont les élections auront lieu le 12 mars 2021 à Rabat, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'instance africaine, est désormais connue. Le président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, est en lice pour l'un des deux sièges au Conseil de la Fifa du groupe de langues arabe, portugaise et espagnole, aux côtés de trois autres prétendants : l'Égyptien Hany Abourida qui brigue un second mandat de quatre ans, l'Équato-Guinéen Gustavo Ndong Edu et le Marocain Fouzi Lekjaa, actuel 2e vice-président de la CAF. A noter que deux femmes, la Burundaise Lydia Nsekera, qui postule pour un deuxième mandat au Conseil de la Fifa et la Sierra-Léonaise Isha Johansen, sont en course. Par ailleurs, trois dames briguent un siège au Comité exécutif (Comex) de la CAF : Kanizat Ibrahim (Comores), Patricia Rajeriarison (Madagascar) et Lawson Hogban Latre-Kayti Edzoua (Togo).

R.S

LIGUE 1 - CS CONSTANTINE

"Les joueurs testés positifs sont actuellement asymptomatiques"

Les joueurs du CS Constantine (Ligue 1 de football), testés positifs au coronavirus lors du stage de préparation qui devait se tenir la semaine dernière à Alger, "sont actuellement asymptomatiques et ont repris des entraînements individuels adaptés", a appris l'APS samedi auprès de la direction du club. Les joueurs touchés par le Covid-19, actuellement en isolement à l'hôtel El Khayem de la nouvelle circonscription administrative d'Ali-Mendjeli (Constantine), "sont totalement asymptomatiques et ont entamé des entraînements individuels à la forêt El Baaraouia", a indiqué à l'APS, le manager général du club, Nasreddine Medjoudi. Il s'agit des joueurs Redjimi, Ben Tahar, Yatou, Benchikh, Badbouada, Mebarakou, Yaich, Daradji, Benmessouad et le gardien Rahmani, qui ont effectué hier des tests PCR pour examiner l'éventualité de leur intégration à l'équipe, a signalé Medjoudi, notant qu'après une période de six (6) jours en confinement, ces éléments se sont remis des symptômes du virus. Par ailleurs, les joueurs testés négatifs au coronavirus ont repris vendredi en fin d'après-midi les entraînements après une période de confinement préventif de cinq (5) jours à l'hôtel El Khayem de Constantine, a fait savoir le même responsable. "Nous avons repris les entraînements avec 60% de l'effectif après la confirmation du résultat négatif de contamination au coronavirus du reste des joueurs de l'équipe", a précisé le manager général de l'équipe. Nous avons envisagé de reprendre "au plus vite" la phase finale de notre préparation en vue de créer la cohésion entre les anciens joueurs et les nouvelles recrues à travers la programmation d'autres matchs amicaux avant l'entame du championnat, a-t-il souligné. La séance d'entraînement des Sanafirs s'est déroulée à l'annexe du stade Chadid Hamlaoui dans le strict respect des conditions de prévention contre la contamination au Covid-19, a fait savoir la même source.

R.S

Brèves

CONSEIL DE SÉCURITÉ

La Tunisie appelle à mettre fin à la souffrance du peuple palestinien

A l'occasion du 32^{ème} anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine, la Tunisie a réaffirmé sa ferme conviction concernant la cause palestinienne juste et sa considération au vaillant peuple palestinien pour son long combat en vue de recouvrer ses droits légitimes et instaurer son Etat indépendant avec pour capitale Al-Qods Al-Charif.

Dans un communiqué publié samedi par le ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, la Tunisie a réitéré son appel au Conseil de sécurité et à la communauté internationale à assumer leurs responsabilités pour mettre fin à la souffrance du peuple palestinien désarmé, protéger ses droits et réagir fermement face à la politique de colonisation visant à imposer la politique du fait accompli, en violation des résolutions onusiennes et du droit international.

La Tunisie a mis en garde contre la poursuite des pratiques hostiles de l'occupant, réitérant son appui à la relance d'un véritable processus de paix, conformément aux résolutions internationales et références y afférentes.

Elle a salué les efforts entrepris par les frères palestiniens en vue d'établir la réconciliation nationale, estimant que c'est un pas indispensable pour l'unité du front interne ainsi que pour l'intérêt de la cause palestinienne.

VLADIMIR POUTINE

Les menaces augmentent après le retrait américain du Traité FNI

Le retrait des Etats-Unis du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI) a accru les risques et les menaces, a déclaré samedi le président russe Vladimir Poutine.

"Les risques et les menaces ont considérablement augmenté depuis la fin du Traité FNI initiée par les Etats-Unis", a déclaré M. Poutine dans une allocution virtuelle au 15^e Sommet de l'Asie de l'Est.

"Dans un effort pour stabiliser la situation et empêcher un nouveau cycle de course aux armements, nous avons, comme vous le savez, déclaré unilatéralement un moratoire sur le déploiement de missiles à moyenne et courte portée dans la région Asie-Pacifique et dans d'autres régions du monde, tant que nos partenaires américains s'abstiendront de telles mesures", a-t-il poursuivi, ajoutant que Moscou était ouverte à des discussions sur la question avec tous les pays intéressés.

Le chef de l'Etat russe a par ailleurs noté que Moscou soutenait la coopération et appelait à la stabilité dans la région Asie-Pacifique.

Les Etats-Unis se sont officiellement retirés du Traité FNI en août 2019, déclinant l'accord de maîtrise des armements signé par les Etats-Unis et l'ex-Union soviétique en 1987.

ERYTHRÉE

Asmara touchée par des roquettes tirées du Tigré



La capitale de l'Erythrée Asmara a été touchée samedi par des roquettes tirées depuis la région éthiopienne dissidente du Tigré, contre laquelle l'armée éthiopienne mène une intervention militaire, ont indiqué à la presse deux diplomates basés à Addis Abeba ayant requis l'anonymat.

La radio érythréenne d'opposi-

tion Erena, basée à Paris, citant des habitants, indique que quatre "missiles" ont touché la capitale de l'Erythrée.

Selon ces diplomates, plusieurs roquettes sont tombées à proximité de l'aéroport d'Asmara. "Les informations dont nous disposons font état de plusieurs roquettes tombées près de l'aéroport" d'Asmara, a déclaré

un diplomate cité par l'AFP. Un deuxième diplomate a indiqué avoir les mêmes informations. Samedi, le Commandement des forces du Tigré avait à nouveau accusé l'Erythrée de prêter main-forte à l'armée fédérale éthiopienne en laissant son aviation décoller du territoire érythréen, mais aussi en intervenant militairement

dans les combats au Tigré. Il avait menacé de tirer des missiles en "représailles" contre Asmara et Massawa, port érythréen sur la mer Rouge. L'Erythrée est l'ennemi juré du Front de libération des Peuples du Tigré (TPLF), parti qui dirige la région du Tigré et a contrôlé durant presque 30 ans l'appareil politique et sécuritaire en Ethiopie.

VIOLENCES EN CÔTE D'IVOIRE

Plus de 10.000 réfugiés dans les pays voisins

Le nombre de personnes ayant fui la Côte d'Ivoire vers les pays voisins, principalement le Liberia, en raison des violences liées à l'élection présidentielle, a dépassé les 10.000, a indiqué samedi l'Agence des Nations unies pour les réfugiés.

"Un total de 10.087 Ivoiriens ont fui et les chiffres continuent à grandir", déclare dans un communiqué le Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCR).

Le précédent bilan était de plus 8.000 le 10 novembre.

Le début de la semaine a été marqué par de nouvelles violences dans le Centre, faisant 15 morts.

Au moins 85 personnes sont mortes

dans des violences liées à l'élection présidentielle du 31 octobre, depuis l'annonce en août de la candidature du président Alassane Ouattara à un troisième mandat controversé.

Le Liberia (frontière Ouest) concentre environ 9.500 des réfugiés alors que les violences ont surtout eu lieu dans la moitié Est du pays. L'Ouest ivoirien avait toutefois été un des épicentres de la crise de 2010-2011 qui avait fait 3000 morts.

Le Conseil constitutionnel a validé définitivement lundi la réélection de M. Ouattara sur un score écrasant (94,27%) alors que l'opposition qui ne reconnaît pas le résultat et avait boycotté le scrutin.

ETHIOPIE

Arrestation de 14 membres présumés de Daech et d'Al-Shebab

Les Services nationaux éthiopiens de renseignement et de sécurité (NISS) ont révélé samedi avoir arrêté 14 membres présumés des mouvements extrémistes (Daech/EI) et Al-Shebab.

Dans un communiqué de presse envoyé à différents médias, le NISS a révélé que ces 14 suspects avaient été arrêtés alors qu'ils planifiaient des attentats terroristes dans différentes parties d'Ethiopie.

"Les suspects sont accusés de recruter des membres potentiels de cellules terroristes, de planifier des attentats terroristes, et d'étudier des cibles potentielles d'attentat terroriste", indique ce communiqué.

"Ces arrestations ont été réalisées grâce à une collaboration de la commission de police fédérale et des commissions de police d'Addis-Abeba, d'Amhara, d'Oromia et de la région de Somali", indique également ce communiqué.

PÉROU

Trois morts lors de manifestations contre le nouveau président

Au moins trois personnes ont été tuées samedi à Lima lors d'une nouvelle journée de manifestations, réprimées par la police, contre l'accession à la présidence de Manuel Merino.

Réagissant à la répression violente des manifestations, le chef du Congrès péruvien a demandé la démission du nouveau président, entré en fonction mardi. "Je demande à M. Merino d'envisager sa démission im-

médiante", a déclaré le dirigeant du Congrès, Luis Valdez, à la chaîne de télévision N.Le maire de Lima, Jorge Muñoz, qui appartient au même parti Action Populaire que M. Merino, a lui aussi exigé la démission du président, cinq jours seulement après son arrivée au pouvoir.

Le décès d'un manifestant de 25 ans a été annoncé par le fonctionnaire Alberto Huerta, du bureau du Défenseur du peuple,

entité publique chargée de veiller au respect des droits de l'Homme au Pérou.

Son cadavre était arrivé à l'hôpital Almenara, a-t-il précisé, ajoutant que "la victime avait des blessures par plomb de chasse au visage et au cuir chevelu, selon le médecin". Le Défenseur du peuple a ajouté que 13 manifestants avaient été blessés, et il a dénoncé un usage indiscriminé de la force par la police.

MAE SAHRAOUI

L'occupant marocain falsifie les faits pour couvrir ses violations

Le ministère sahraoui des Affaires étrangères a rappelé que le cessez-le-feu signé en 1991 entre le Front Polisario et le Maroc, est "étroitement lié" à la tenue du référendum d'autodétermination au Sahara occidental, accusant l'occupant marocain de déformation et de falsification des faits pour couvrir ses violations persistantes du cessez-le-feu dans la zone tampon d'El-Guerguerat.

Le ministère des Affaires étrangères marocain falsifie les faits afin de couvrir la décision unilatérale du Maroc qui consiste à persister dans ses violations du cessez-le-feu lorsque ses forces armées ont pris l'initiative le vendredi 13 novembre de franchir, au niveau de la zone d'El-Guerguerat, le mur militaire qui forme une ligne de démarcation entre les forces d'invasion marocaines et l'armée sahraouie", a soutenu le ministère sahraoui dans un communiqué, à la suite de l'agression militaire marocaine contre des civils sahraouis en violation du cessez-le-feu signé sous les auspices de l'ONU.

La diplomatie sahraouie a indiqué que "les forces d'invasion marocaines se sont rassemblées il y a plusieurs jours en violation flagrante de l'Accord militaire No.1 sans que la MINURSO les en empêche", relevant que ces forces d'occupation avaient "comme prétexte vouloir ouvrir la brèche illégale que des manifestants civils sahraouis pacifiques avaient fermée en guise de protestation contre le mutisme de la Mission onusienne et contre les incessantes tentatives du Maroc de se soustraire aux engagements signés avec la partie sahraouie, sous la tutelle de l'ONU et de l'OUA/UA suite à 16 ans de guerre et six ans de négociations aboutissant à l'Accord de paix de 1991".

Le ministère sahraoui a expliqué, dans son texte, que "la partie sahraouie doit rappeler que la communauté internationale (organisations et tribunaux) ne reconnaît pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental", et que "l'unique mission pour laquelle la MINURSO a été créée est d'organiser le référendum d'autodétermination".

"Le cessez-le-feu a été accepté par la partie sahraouie en échange de l'acceptation du référendum d'autodétermination par le Maroc", a-t-on ajouté.

Le cessez-le-feu étroitement lié à la tenue du référendum d'autodétermination

Le ministère sahraoui a soutenu que "le cessez-le-feu est étroitement lié à la tenue du référendum et en est indissociable. Ces deux éléments constituent la base sur laquelle le Plan de Règlement de 1991 a été fondé. L'on ne peut donc pas annuler le référendum d'autodétermination sans que le cessez-le-feu ne devienne automatiquement caduc".

"Le langage utilisé par l'occupant marocain ainsi que l'ensemble de ses positions reposent sur le mensonge et les falsifications et il est à rappeler, à ce propos, les faits suivants: Le Maroc agit et s'exprime comme si le Sahara



occidental faisait partie de son territoire national ce qui est une falsification et une contrevérité connue de la communauté internationale", a souligné le MAE sahraoui. Il a également rappelé que "la présence du Maroc sur le territoire de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) est classée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en tant qu'occupation illégale (Résolution de l'Assemblée générale 37/34 en 1979 et 35/19 en 1980) s'y ajoutent les Avis émis par la Cour Internationale de Justice en 1975, par la Cour européenne de justice en 2016 et en 2018 ainsi que les Avis juridiques des Nations Unies en 2002 et de l'Union Africaine en 2015".

"Dans un communiqué officiel, le ministère marocain des Affaires étrangères s'attaque clairement au Secrétaire général des Nations Unies en lui faisant dire que le Front Polisario a rejeté sa médiation, ce qui est faux. Il a fait de même à l'égard du ministre mauritanien des Affaires étrangères lorsqu'il lui a faussement attribué une médiation entre les deux parties", a relevé le MAE sahraoui dans son document.

La RASD dénonce une "complicité odieuse" au sein du Conseil de sécurité

Le ministère sahraoui a affirmé que "la persistance de l'occupation marocaine dans des parties importantes de la RASD s'explique par une complicité flagrante au sein du Conseil de sécurité". "C'est cette complicité odieuse et contraire à la légalité internationale qui est derrière les tentatives durant deux ans, visant à modifier la nature juridique de la question sahraouie en tant que question de décolonisation qui ne peut être

résolue qu'à travers l'exercice par le Peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance", a-t-il insisté.

"L'incapacité des Nations Unies due à l'obstruction au sein du Conseil de sécurité a empêché la MINURSO d'accomplir la mission pour laquelle elle avait été créée", a ajouté le texte, soulignant que "vingt-neuf ans d'attente du référendum ont poussé le peuple sahraoui à perdre confiance dans les Nations Unies et dans sa Mission et à être unanime sur le fait qu'il faut imposer au Maroc le respect de l'accord conclu avec le Front Polisario ou de continuer sa lutte de libération par tous les moyens légitimes".

Et d'ajouter: "Les tentatives du Maroc d'impliquer des Etats et intérêts étrangers dans sa politique coloniale et de fait accompli. Cela s'ajoute la répression brutale contre le peuple sahraoui, une répression documentée par la majorité des organisations de défense des droits humains et le pillage des ressources naturelles et ce sans la moindre réaction ni des Nations Unies ni de sa Mission, devenue protectrice d'un fait accompli rejeté au lieu d'être une Mission onusienne dont la raison fondatrice est de décoloniser le Sahara occidental, dernier foyer du colonialisme en Afrique".

"Le Front Polisario et le gouvernement de la RASD lancent un appel urgent aux Nations Unies, à l'Union Africaine et à tous les pays et les peuples épris de justice, d'équité et de paix pour soutenir le peuple sahraoui et l'appuyer face à l'agression brutale du Maroc qui foule aux pieds ses engagements et bafoue tous les principes et les valeurs humaines en commun", a lancé le ministère sahraoui.

APS

LIBYE

Des élus réclament une Constitution avant des élections

Des élus libyens ont appelé samedi à l'approbation d'une Constitution préalable à la tenue d'élections en Libye, sans remettre en cause la date du scrutin, annoncé la veille par l'ONU pour fin 2021.

Des représentants libyens de tous bords rassemblés sous l'égide de l'ONU sont parvenus vendredi à un accord sur des élections le 24 décembre 2021, premier résultat concret de leur dialogue lancé il y a cinq jours en Tunisie pour tenter de sortir leur pays de la crise.

Minée par les conflits et les luttes de pouvoir depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est aujourd'hui déchirée entre deux autorités rivales: le Gouvernement d'union nationale (GNA), basé dans l'Ouest à Tripoli et reconnu par l'ONU, et un pouvoir incarné par Khalifa Haftar, homme fort de l'Est. Après l'échec de l'offensive lancée par le maréchal Haftar en avril 2019 pour s'emparer de la capitale, les combats ont cessé depuis juin 2020.

Un cessez-le-feu permanent a été conclu en octobre.

Les pourparlers politiques doivent notamment décider sur quelle base légale seront organisées les futures élections parlementaires et présidentielles.

La Libye est dotée actuellement d'une Constitution provisoire datant de 2011 et d'un projet de loi fondamentale dont certains articles sont controversés et qui qu'il n'a pas été adopté. "Nous nous félicitons de toute proposition" de date pour des élections, mais il faut "se concentrer sur le projet de Constitution", a souligné devant la presse Béchir al-Houch, élu du Haut conseil d'Etat, l'équivalent d'un Sénat basé dans l'ouest libyen.

"Un an, cela nous laisse le temps de soumettre une Constitution aux Libyens, pour qu'ils l'approuvent ou la rejettent" avant les élections.

"Un dialogue qui ne débouche pas sur un référendum constitutionnel, ne pourra pas répondre aux attentes de la majorité des Libyens", a renchéri Abdelmonem al-Cherif, membre de l'Instance constitutionnelle, chargée de rédiger la future Constitution du pays.

"La mission des Nations Unies et les parties internationales n'ont pas le droit de rejeter ce projet," a-t-il ajouté. Il a néanmoins estimé que cela pouvait se concrétiser dans les prochains mois pour aboutir à des élections en décembre.

Les élus ont publié un communiqué arborant le sceau des assemblées rivales, le Parlement de Tobrouk (est) et le Haut Conseil d'Etat (ouest). Les 75 députés réunis à Tunis doivent également nommer dans les jours à venir les principaux responsables d'un nouvel exécutif unifié.

R.I

CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Les mise en garde d'Antonio Guterres

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a mis en garde contre les répercussions des derniers développements survenus dans la région d'El-Guerguerat suite à l'agression marocaine contre les manifestants pacifiques. Le membre du Secrétariat du Front Polisario, Khatri Adouh a reçu un appel téléphonique de M. Guterres lors duquel ce dernier a transmis à Brahim Ghali, président de la République arabe sahraouie démocratique "la profonde préoccupation de l'ONU suite aux derniers développements dans la région d'El-Guerguerat ainsi que les réper-

cussions possibles sur l'avenir du processus de paix sous l'égide de l'ONU au Sahara Occidental", a rapporté samedi l'agence de presse sahraouie (SPS).

L'entretien téléphonique intervient dans le cadre des communications du SG de l'ONU avec les parties du conflit, à savoir le Front Polisario et le Royaume du Maroc, afin d'apaiser la situation due à l'escalade militaire menée par l'occupation marocaine à El Guerguerat et de ses agressions contre les civils et le territoire sahraouis, ajoute la source. De son côté, M. Addouh a réitéré la position

de la partie sahraouie qui a été exprimée à maintes reprises à travers des messages adressés par le président de la RASD et le SG de l'ONU au Conseil de sécurité, dont le message adressé hier vendredi qui résume la position du Front Polisario vis-à-vis des sources de tension et les démarches devant être prises dans ce cadre par le secrétaire général de l'ONU et le Conseil de sécurité. Dans une lettre urgente adressée au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et à la Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès des Nations Unies, Rhonda King, qui as-

sure la présidence tournante du Conseil de sécurité, le Président Ghali les a informés des répercussions de l'attaque agressive lancée hier vendredi, par les forces militaires marocaines contre des civils sahraouis non armés manifestant pacifiquement à El Guerguerat.

"Face à cet acte d'agression, les forces militaires du Front Polisario ont été contraintes d'intervenir face aux forces marocaines en état de légitime défense et de protéger les civils", souligne le président sahraoui.

Les acteurs internationaux impuissants face aux crises en Afrique de l'Ouest

L'Onu, l'Union africaine, la CEDEAO ont failli dans la prévention des crises en Afrique de l'Ouest. Par conséquent, elles ont organisé leur impuissance dans la résolution des conflits à venir. Leurs dernières missions à Abidjan et Conakry en sont l'illustration parfaite. Analyse pour Sputnik de Leslie Varenne directrice de l'IVERIS*. En octobre 2020, les institutions internationales (Nations unies), continentale (UA) ou régionale (CEDEAO) se sont rendues en mission à Abidjan et Conakry pour s'enquérir des conditions des processus électoraux en cours.

Pour rappel, les Présidents guinéen et ivoirien sortants sollicitent un troisième mandat, jugés anticonstitutionnels. La campagne électorale en cours a déjà fait des morts en Guinée Conakry, qui votera ce dimanche 18 octobre. En Côte d'Ivoire, qui est appelée aux urnes le 31 octobre, les tensions – avec décès et blessés – ont commencé dès l'annonce de la candidature d'Alassane Ouattara, le 6 août dernier.

Le marteau et la plume...
Après le coup d'État au Mali du 18 août, l'UA et la CEDEAO avaient suspendu cet État de leurs instances respectives. Cette dernière n'avait pas hésité à imposer des sanctions commerciales et financières, la fermeture des frontières, mesures lourdes qui ont pesé sur une économie déjà très fragile et donc sur la vie quotidienne des Maliens. Rien n'était assez fort : admonestations, ultimatum, embargo, pour obliger les putschistes à rétablir l'ordre constitutionnel afin de respecter le protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance de cette institution.

Dès lors, il eût été logique que la mission à Abidjan des trois insti-

tutions précitées auxquelles s'est ajouté le Conseil de l'Entente, l'une des plus anciennes organisations de coopération régionale en Afrique de l'Ouest, esquissât au minima des propositions pour sortir de l'impasse.

Il n'en a rien été. Sur le papier, le mandat de ce quadripartite était pourtant très clair : « dans le cadre des efforts de diplomatie préventive », il s'agissait de « promouvoir la tenue d'une élection présidentielle crédible, transparente et pacifique en République de Côte d'Ivoire ».

Il est vrai que compte tenu de tous les contentieux qui opposent le Président sortant, Alassane Ouattara, à l'opposition unie – fichier électoral, Commission électorale indépendante (CEI), « troisième mandat anticonstitutionnel » –, la tâche de ces « missionnaires » s'annonçait particulièrement ardue.

Les diplomates s'en sont pourtant acquittés avec une facilité déconcertante et en un temps record de quatre jours, du 4 au 7 octobre 2020.

Le communiqué final de ladite mission laisse le lecteur coi, face à cet exercice de langue de bois de très haute volée : « La Mission conjointe a invité l'ensemble des parties prenantes à favoriser le dialogue et à s'engager pour l'organisation et la tenue d'une élection crédible, transparente, inclusive, respectueuse des droits de l'homme et qui tient compte des mesures barrières pour contenir la propagation de la pandémie à la Covid-19. » Tout le reste est à l'avenant.

Dans ce genre de communiqué, ce qui n'est pas dit est souvent plus intéressant que ce qui est écrit. Ainsi, les diplomates ont-ils omis d'appeler au respect de leurs propres textes, que ce soit le protocole additionnel de la CEDEAO, ou la Charte de l'Union africaine, tous deux

limpides en matière d'élections et de démocratie. Ils ont également « oublié » évoquer les très récentes décisions (septembre 2020) de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, ordonnant au gouvernement ivoirien de réintégrer l'ancien Président Laurent Gbagbo et l'opposant Guillaume Soro sur les listes électorales afin qu'ils puissent voter et être candidats.

Pas un mot non plus sur la situation de Laurent Gbagbo, qui – malgré ses demandes officielles – n'a toujours pas obtenu son passeport, en violation de la Constitution ivoirienne, qui précise en son article 12 qu'aucun de ses concitoyens ne peut être contraint à l'exil.

Comment comprendre cette démission en rase campagne?

Lorsque Mohamed Ibn Chambas, le représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest s'était rendu seul en Côte d'Ivoire en septembre dernier, il avait obtenu une petite avancée, avec la libération de neuf prisonniers proches de Guillaume Soro, dont trois députés. Accompagné du triumvirat, il n'obtient rien. Pourquoi?

Depuis 2017, c'est Jean-Claude Brou, un Ivoirien fidèle d'Alassane Ouattara qui est à la tête de la CEDEAO et le Conseil de l'Entente est également dirigé par l'un de ses compatriotes. La commissaire aux affaires politiques de l'Union africaine, la Burkinabè, Minata Samaté Cessouma, est en campagne pour sa réélection à ce poste, elle a besoin de tous les soutiens et ne peut donc pas se permettre de taper du poing sur la table.

Quant à l'Onu, depuis l'arrivée d'Antonio Guterres, qui a pourtant fait part de sa vive inquiétude concernant la Côte d'Ivoire, elle laisse les institu-

tions régionales aux avant-postes et leur délègue la prévention et la résolution des conflits. Il n'y a donc plus personne pour faire valoir le droit international, les grands principes, les droits de l'homme, etc. pourtant tant vantés.

D'autant que tout ce qui vaut pour Alassane Ouattara vaut également pour Alpha Condé, puisque les deux Présidents en exercice sont montés sur la même fragile embarcation du troisième mandat. Le premier est puissant au sein de la CEDEAO, le second compte de nombreux soutiens au sein de l'Union africaine. Par conséquent, la mission tripartite en Guinée Conakry n'a pas donné plus de résultat que celle qui a eu lieu en Côte d'Ivoire. La chef de cette mission, la Ghanéenne Shirley Ayorkor Botchway, présidente du conseil des ministres de la CEDEAO a même déclaré que le Président guinéen est « un démocrate et il continuera toujours à prouver son caractère démocrate »...

Des peuples livrés à eux-mêmes

Une phrase qui risque de peser lourd dans le cas, presque quasi certain, où les résultats de l'élection présidentielle seront contestés, avec une nouvelle fois de nombreux morts à la clé. En prononçant ces mots, en ne faisant pas respecter leurs propres textes, l'Onu, l'UA, la CEDEAO se sont défaussées. Dès lors, ces institutions n'auront plus ni légitimité ni capacité d'action en cas de conflits postélectoraux. Les opposants ivoiriens comme guinéens ont bien compris qu'ils ne pouvaient compter que sur leur propre détermination et que seul le rapport de forces sera décisif dans la bataille qu'ils mènent. L'ancien Président ivoirien, Henri Konan Bédié, a perçu le danger d'une

telle situation et en a appelé, lors du dernier meeting de l'opposition du 10 octobre dernier, directement et personnellement à Antonio Guterres.

Une position intenable

Quant aux autres acteurs internationaux, les États-Unis se sont montrés à plusieurs reprises préoccupés par le cas ivoirien, mais ils laissent, eux aussi, leurs partenaires et leurs ONG prendre les devants. L'Union européenne s'est pour sa part fendue d'un texte plus courageux, puisqu'elle rappelle les décisions de la Cour africaine des droits de l'homme. Reste le cas symptomatique de la France... Emmanuel Macron qui – faut-il le rappeler? – avait fêté son anniversaire en grande pompe à Abidjan en décembre dernier; Emmanuel Macron, qui avait félicité le Président Ouattara lorsque celui-ci avait inopportunistement déclaré qu'il ne se représenterait pas pour un troisième mandat; Emmanuel Macron, si prompt à s'ingérer dans les affaires libanaises ou biélorusses et à soutenir les manifestants, se tait. C'est donc Jean-Yves Le Drian qui a donné la position de Paris, lors d'une audition à la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Balbutiant et perdu dans ses fiches, le patron du Quai d'Orsay a d'abord rétorqué au député Jean-Paul Lecoq, qui l'interrogeait sur les doubles standards de la diplomatie française, « qu'en Biélorussie, des dizaines de milliers de personnes manifestaient dans les rues » et qu'il ne fallait pas faire de « comparaisons hâtives. » Il a poursuivi en rappelant qu'un processus démocratique se poursuivait en Côte d'Ivoire et qu'il n'était pas chargé d'apprécier la nouvelle Constitution, « ce serait de l'ingérence ! »

Par Leslie Varenne

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya de setif
Daira de babor
Commune de serdj elghoul
nif : 098419355157314

LE P/APC
A MR : bouguetaya zitouni
ETPH – timedouin serdj el ghoul

Mise en demeure n° 01/2020

Opération : réalisation d'assainissement centre soualma 1^{er} tranche

Vu le décret présidentielle n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de services public

Suit a l'ods n° 4780/2019 le 05/11/2019

Suit a lettre d'avertissement n° 169/2020 le 27/01/2020

L'entreprise est mise en demeure de renforcer le chantier en moyen humain et matérielle et d'accélération des travaux dans un délais de 08 jours a compter de la publication de la présente demeure dans la presse nationale et le bulletin officielle des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Serdj el ghoul le : 2020 نوفمبر 02

Le P/APC